

D.I-1a. Aire immédiate

Carte 82 : Prégnance attendue du projet dans l'aire immédiate

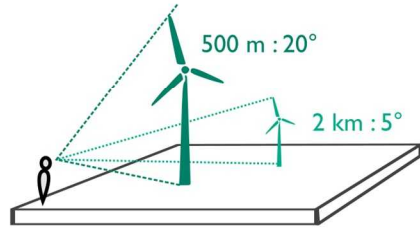
La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude.

Elle est réalisée via le logiciel spécialisé **Windpro 3.4** au pas de 25m avec les données suivantes :

Le relief provient du modèle d'élévation régional **MNT GRID** du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la **BD ALTI 25** (sur le département de la Somme) au pas de 25m.

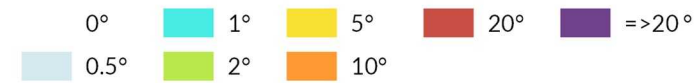
Les bois sont tirés du mode d'occupation du sol **MOS** de la Région Hauts-de-France les plus récents avec une hauteur théorique de 10m.

Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut



L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle vertical maximal visible des éoliennes en bout de pale. Il reflète la **prégnance maximale attendue du projet** en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

**Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical**



**Aires d'étude**

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

**Parc éolien**

- Eolienne du projet

**Lieux de vie**

- Village
- Hameau
- Habitation isolée

**Type de sensibilité**

- Visibilité
- Covoisibilité

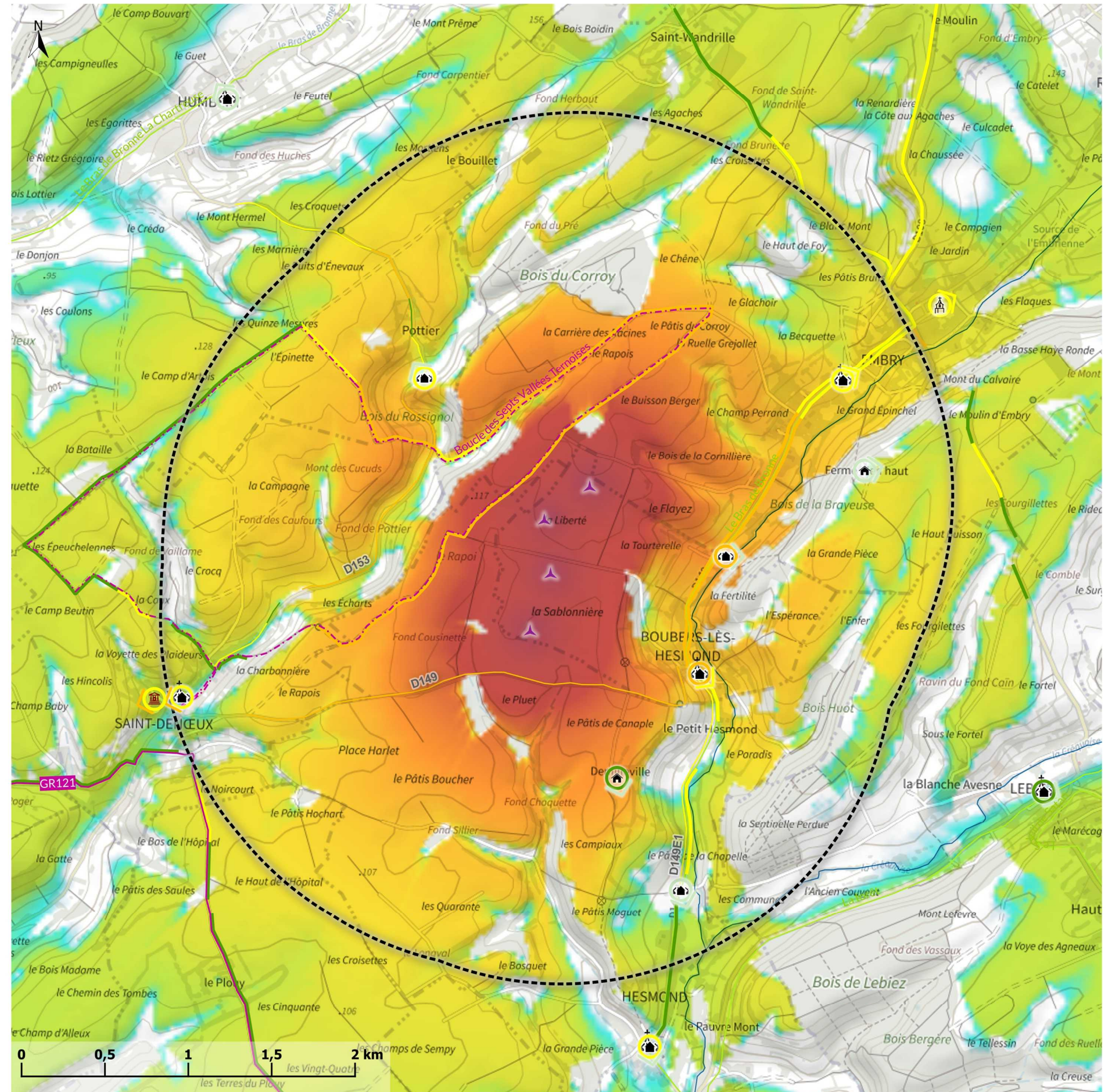
**Itinéraire touristique**

- GR
- Boucle locale

**Paysages et patrimoines reconnus**

- Monument historique
- Site de mémoire
- Eglise ou abbaye

**Niveau de sensibilité**



Sources: Scan IGN, DRAC et DREAL HdF, MOS HdF, Bd Carthage, BD Alti, Atlas des Paysages de la Somme et du Pas-de-Calais

D'après l'analyse de la ZIV verticale du projet, nous pouvons nous attendre à une forte prégnance du projet dans un rayon de 1 à 1,6 km environ autour des éoliennes (angle vertical supérieur à 5°).

### Lieux de vie

Les hameaux du **Gué** et de **Pottier** ainsi que les villages de **Boubers-lès-Hesmond** et **Embry** sont les lieux de vie les plus sensibles aux visibilitées et présentant dans le même temps d'importantes prégnances attendues du projet (angle vertical supérieur à 5°). **Saint-Denoëux** est lui aussi sensible avec une prégnance notable (à 2° vertical).

Tableau 61 : ZIV en angle vertical des lieux de vie de l'aire immédiate

	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
	Le Gué	Hameau	Boubers-lès-Hesmond	Forte	Nulle	0,9 km	9,3°
	Demilleville	Isole	Hesmond	Très faible	Nulle	1,0 km	10,1°
	Boubers-lès-Hesmond	Village	Boubers-lès-Hesmond	Forte	Modérée	1,1 km	6,4°
	Pottier	Hameau	Humbert	Modérée	Nulle	1,1 km	8,1°
	Embry	Village	Embry	Modérée	Modérée	1,6 km	5,6°
	Ferme d'en haut	Isole	Embry	Nulle	Nulle	1,7 km	2,8°
	Les Communes	Hameau	Hesmond	Nulle	Nulle	1,8 km	0,0°
	Saint-Denoëux	Village	Saint-Denoëux	Modérée	Forte	2,1 km	2,0°
	Hesmond	Village	Hesmond	Modérée	Nulle	2,6 km	0,5°

### Patrimoine protégé

L'aire d'étude immédiate ne présente pas de patrimoine protégé.

### Paysages reconnus

Le projet s'insère au sein même du grand paysage remarquable que sont les **Ondulations montreuilloises** et une grande prégnance du projet éolien des Magnolias est attendue dans l'aire immédiate (supérieure à 20° du fait de sa proximité à ce dernier).

Tableau 62 : ZIV en angle vertical des sites reconnus et des paysages remarquables de l'aire immédiate

	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
	Les Ondulations montreuilloises	Remarquable	—	Forte	Forte	0,00 km	<20°

### Axes de déplacement

De manière générale, les routes longent les fonds de vallées en suivant les cours d'eau et la pente, bien que certaines passent en travers des plateaux agricoles. Ces axes offrent à la fois des vues courtes et fermées mais aussi très ouvertes sur l'horizon.

En ce qui concerne les perceptions depuis les axes de déplacement, le projet éolien devrait être un élément structurant dans le paysage depuis les routes locales de l'aire d'étude immédiate, soit la **D153**, la **D149** et la **D149E**. Deux d'entre elles, la **D153** et la **D149E1** longent les vallées qui bordent la ZIP où le relief et la végétation tendent à limiter les horizons, tandis qu'en liaison de ces dernières la **D149** passe de manière transversale sur le plateau où les vues au projet sont directes, au plus près du projet à moins de 300m.

Des boucles locales de promenade et à vélo ainsi qu'un chemin agricole, anciennement Chaussée historique de Brunehaut traversent l'aire immédiate. La **boucle locale des Sept vallées ternoises** ou la **Chaussée**

Brunehaut traversent le plateau agricole avec des vues ouvertes sur le projet. Dans le même temps, la **boucle locale à vélo du Bras de Bronne** suit la D149 dans la vallée de l'Embrienne, où le projet situé en ligne de crête est ponctuellement visible au-dessus des boisements du coteau.

Dans l'aire d'étude immédiate, secteur jusqu'à 2 km environ autour des éoliennes des Magnolias, une analyse fine de l'insertion d'éoliennes dans le paysage sera réalisée par l'étude de photomontages au vu de la prégnance attendue du projet. Situées sur un plateau agricole, à l'aplomb des vallons et vallées, les éoliennes sont susceptibles d'être présentes depuis la frange bâtie de plusieurs lieux de vie situés à proximité et des axes de déplacement et de promenade d'enjeux locaux.

D.I-1b. Aire rapprochée

Carte 83 : Prégnance attendue du projet dans l'aire rapprochée

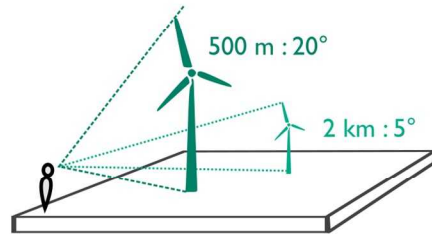
La Zone d'Influence Visuelle (ZIV) est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude.

Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 au pas de 25m avec les données suivantes :

Le relief provient du modèle d'élévation régional MNT GRID du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la BD ALTI 25 (sur le département de la Somme) au pas de 25m.

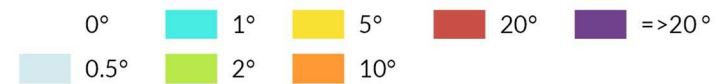
Les bois sont tirés du mode d'occupation du sol MOS de la Région Hauts-de-France les plus récents avec une hauteur théorique de 10m.

Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut



L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle vertical maximal visible des éoliennes en bout de pale. Il reflète la prégnance maximale attendue du projet en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical



Aires d'étude

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Itinéraire touristique

- GR
- GRP
- Boucle locale

Parc éolien

- Eolienne du projet
- Construit

Paysages et patrimoines reconnus

- Site classé
- Monument historique
- Site de mémoire
- Panorama
- Eglise ou abbaye
- Site naturel

Lieux de vie

- Village
- Hameau
- Habitation isolée
- Ville

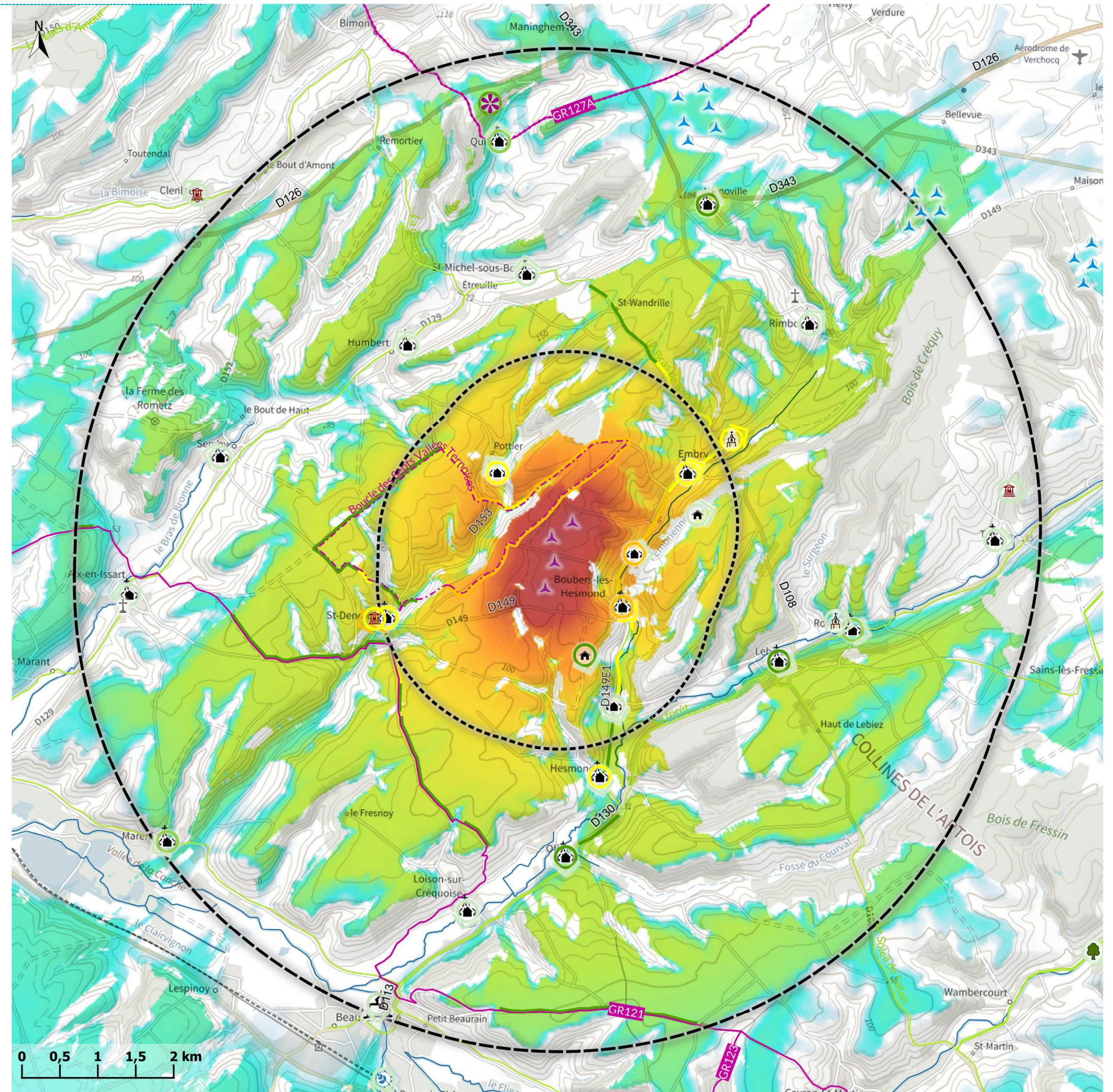
Type de sensibilité

- Visibilité
- Covisibilité

Niveau de sensibilité



Sources: Scan IGN, DRAC et DREAL HdF, MOS HdF, Bd Carthage, BD Alti, Atlas des Paysages de la Somme et du Pas-de-Calais



Volet paysager du Parc éolien des Magnolias

## Lieux de vie

Dans l'aire rapprochée, la ZIV indique une prégnance moins marquée du projet. Hormis les deux villages **Rimboval** et **Hénoville** avec une ZIV de 2,7° et 2,1°, les 12 autres villages et ville y connaissant une influence visuelle limitée <2° voire <1°. Elle s'explique par les nombreux masques des boisements et relief en creux des vallées les accueillant. La prégnance du parc éolien des Magnolias est peu marquée. Il devrait commencer à se fondre dans le paysage.

Tableau 63 : ZIV en angle vertical des lieux de vie de l'aire rapprochée

N°	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
	Offin	Village	Offin	Faible	Nulle	3,0 km	1,2°
	Humbert	Village	Humbert	Nulle	Nulle	3,2 km	1,4°
	Saint-Michel-sous-Bois	Village	Saint-Michel-sous-Bois	Nulle	Nulle	3,3 km	0,0°
	Lebiez	Village	Lebiez	Faible	Modérée	3,5 km	1,2°
	Royon	Village	Royon	Très faible	Nulle	4,0 km	0,9°
	Rimboval	Village	Rimboval	Nulle	Nulle	4,2 km	2,7°
	Loison-sur-Créquoise	Village	Loison-sur-Créquoise	Nulle	Nulle	4,4 km	1,0°
	Sempy	Village	Sempy	Nulle	Nulle	4,5 km	0,6°
	Hénoville	Village	Hénoville	Faible	Nulle	4,6 km	2,1°
	Quilen	Village	Quilen	Très faible	Nulle	5,0 km	1,4°
	Aix-en-Issart	Village	Aix-en-Issart	Nulle	Nulle	5,5 km	0,6°
	Torcy	Village	Torcy	Nulle	Nulle	5,7 km	1,1°
	Beaurainville	Ville	Beaurainville	Nulle	Nulle	5,9 km	0,6°
	Marenla	Village	Marenla	Très faible	Nulle	6,1 km	1,6°

## Patrimoine protégé

L'église **Sainte-Austreberthe** (MH n°P01) est le seul patrimoine protégé à présenter une visibilité théorique dans l'aire rapprochée, mais très limitée avec seulement 2,8° d'influence visuelle. En effet, les versants boisés du coteau de Saint-Denœux y réduisent la visibilité sur le projet éolien.

Le Château de Torcy (MH n°P02) ne connaît pas de visibilité théorique sur le parc éolien des Magnolias.

Tableau 64 : ZIV en angle vertical des éléments patrimoniaux dans l'aire rapprochée

N°	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
1	Eglise Sainte-Austreberthe	MH Inscrit (parti.)	Saint-Denœux	Modérée	Forte	2,29 km	2,8°
2	Château de Torcy	MH Inscrit (parti.)	Torcy	Nulle	Nulle	5,77 km	0,0°

## Paysages reconnus

L'église **Saint-Martin** (n°1) a la plus grande prégnance attendue sur l'aire rapprochée, avec une ZIV présentant des valeurs de 4,3°. Le village d'Embry dans lequel elle s'inscrit, est situé en fond de vallée avec un tissu bâti de faible hauteur. Il implique depuis le parvis des vues en direction du projet.

Les autres sites reconnus présentent des valeurs d'angles verticaux inférieurs à 2°. En prenant en compte les masques bâtis, nous pouvons considérer que le projet ne sera pas visible depuis l'église **Saint-Germain** (n°2) et faiblement depuis le **panorama de Quilen** au regard des reliefs des Ondulations montreuilloises.

Tableau 65 : ZIV en angle vertical des sites reconnus de l'aire rapprochée

N°	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
1	Eglise Saint Martin	Tourisme	Embry	Modérée	Modérée	2,36 km	4,3°
2	Eglise Saint Germain	Tourisme	Royon	Nulle	Nulle	3,71 km	1,5°
3	Panorama	Panorama	Quilen	Faible	—	5,62 km	1,8°

## Axes de déplacement

Pour les axes de déplacement, le projet éolien continuera d'être un élément prégnant dans le paysage perçu depuis la route secondaire **D108** et moindrement pour les **D126** et **D343**.

L'itinéraire touristique plus significatif le **GR121** passe en limite d'aire immédiate sur un point haut cultivé. Les horizons sont ouverts vers le projet, avec des vues de plateau à plateau rendant le projet visible.

La prégnance du projet diminue progressivement sur ces axes, lorsque l'observateur descend dans les vallées ou en prenant de la distance au projet.

Il ne devrait pas être prégnant depuis les autres axes.

Dans l'aire rapprochée, bien que le projet devrait être visible sur les vues de plateau à plateau, sa prégnance diminue rapidement, avec une influence attendue **faible** au niveau des franges urbaines à des absences de visibilités pour les monuments historiques et les paysages reconnus dans les bourgs. Néanmoins les patrimoines protégés situés en limite d'aire immédiate (monuments historiques de l'église **Sainte-Austreberthe** à **Saint-Denœux** et l'église **Saint-Martin** à **Embry**) sont concernés par des prégnances significatives et seront analysées dans le carnet de photomontages.

D.I-1c. Aire éloignée

Carte 84 : Prégnance attendue du projet dans l'aire éloignée

Dans l'aire éloignée, les zones de visibilité sont limitées (<1°) et circonscrites principalement aux vues de plateau à plateau au sud-ouest de la vallée de l'Aa et plus ponctuellement dans les plateaux des Ondulations montreuilloises à l'est et à l'ouest et de Ponthieu au sud-ouest. Le reste de l'aire éloignée est moins concernée par des vues sur le projet du fait des reliefs boisés, avec des visibilitées <0.5°. La prégnance du projet devrait être très réduite dans cette aire.

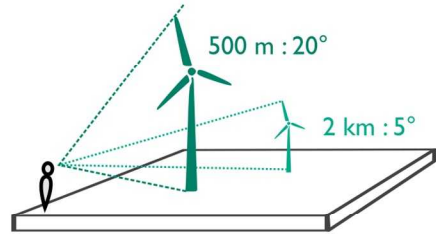
La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude.

Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 au pas de 25m avec les données suivantes :

Le relief provient du modèle d'élévation régional MNT GRID du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la BD ALTI 25 (sur le département de la Somme).

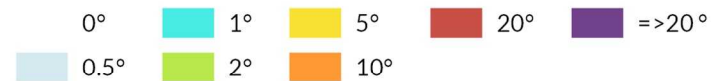
Les bois sont tirés du mode d'occupation du sol MOS de la Région Hauts-de-France les plus récents avec une hauteur théorique de 10m.

Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut



L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle vertical maximal visible des éoliennes en bout de pale. Il reflète la **prégnance maximale attendue du projet** en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical



Aires d'étude

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Paysages et patrimoines reconnus

- Site classé
- Site inscrit
- Site patrimonial remarquable
- Monument historique
- Site UNESCO
- Projet de site UNESCO
- Site d'intérêt ponctuel
- Jardin remarquable
- Site de mémoire
- Panorama
- Eglise ou abbaye
- Château ou forteresse
- Site archéologique ou ruine
- Site naturel
- Autre site touristique

Parc éolien

- Eolienne du projet
- Construit
- Autorisé, non construit
- Ayant reçu un avis de l'AE

Lieux de vie

- Pôle
- Village
- Hameau
- Habitation isolée

Itinéraire touristique

- GR
- GRP

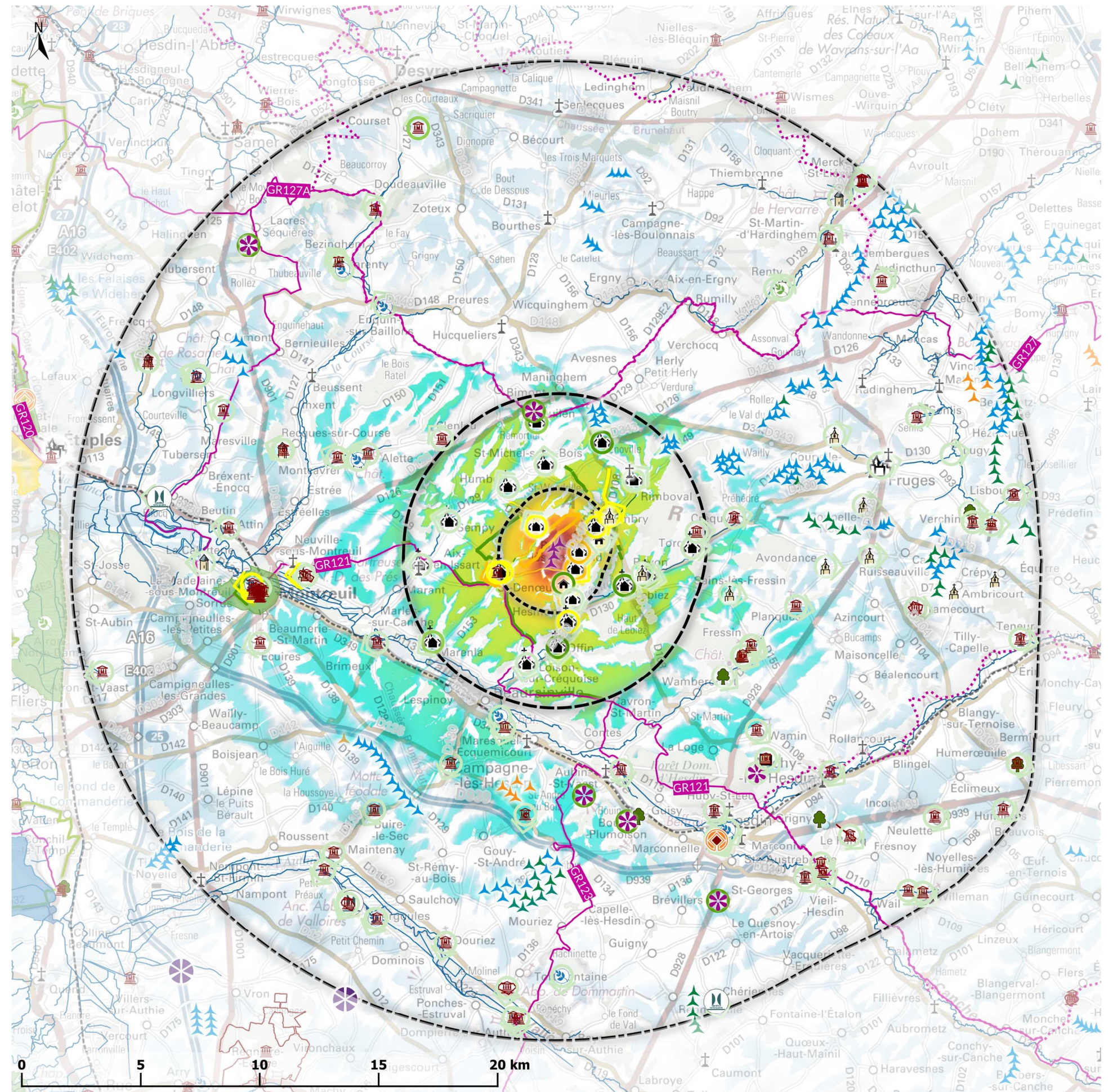
Type de visibilité

- Visibilité
- Covisibilité

Niveau de sensibilité



Sources: Scan IGN, DRAC et DREAL HdF, MOS HdF, Bd Carthage, BD ALti, Atlas des Paysages de la Somme et du Pas-de-Calais



Volet paysager du Parc éolien des Magnolias

## Lieux de vie

Les villes de **Montreuil** et de **Fruges** présentent des valeurs d'angle vertical inférieures à 1°, voire nuls pour **Hesdin** située dans la vallée. **Montreuil** située en partie en hauteur présente des vues ouvertes en direction du projet, notamment depuis une partie des remparts. En revanche en prenant en compte les masques bâtis, et la forte présence de l'éolien autour de **Fruges**, nous pouvons considérer que le projet ne sera pas visible.

Tableau 66 : ZIV en angle vertical des villes reconnues de l'aire éloignée

	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
	Montreuil	Ville	Montreuil	Modérée	Faible	10,8 km	0,7°
	Fruges	Pôle	Fruges	Nulle	Nulle	13,9 km	0,4°
	Hesdin	Pôle	Hesdin	Nulle	Nulle	13,5 km	0,0°

## Patrimoine protégé

La prégnance attendue depuis les éléments patrimoniaux est inférieure à 1°, y compris pour les monuments de l'**Ancienne Chartreuse Notre-Dame-des-Prés** (P25), le **Site de Montreuil-sur-Mer et Val de Canche** (P26), la **Citadelle de Montreuil** (P29), l'**Hôtel-Dieu** (P32) et l'**église Saint-Saulve** (P33), définis comme sensibles dans l'état initial.

Tableau 67 : ZIV en angle vertical des éléments patrimoniaux dans l'aire éloignée

N°	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
3	Eglise Saint-Gilles	MH Classé	Clenleu	Nulle	Nulle	6,50 km	0,0°
4	Enceinte castrale	MH Inscrit	Créquy	Nulle	Nulle	7,41 km	0,0°
5	Eglise Saint-Laurent	MH Inscrit (parti.) Classé (parti.)	Alette	Nulle	Nulle	8,72 km	0,0°
6	Château de Mont Cavrel	Site Classé		Nulle	Nulle	8,96 km	0,2°
7	Ruines du château de Fressin	MH Inscrit	Fressin	Nulle	Nulle	8,97 km	0,0°
8	Eglise Saint-Martin	MH Classé		Nulle	Nulle	9,09 km	0,0°
9	Eglise Saint-Quentin	MH Classé	Montcavrel	Nulle	Nulle	9,80 km	0,0°
10	Eglise Notre-Dame de l'Assomption	MH Classé	Planques	Nulle	Nulle	10,30 km	0,0°
11	Château de Recq	MH Inscrit	Recques-sur-Course	Nulle	Nulle	12,04 km	0,8°
12	Arbres d'Enquin-sur-Baillons	Site Classé	Enquin-sur-Baillon	Nulle	Nulle	12,31 km	0,0°
13	Château de Parenty et abords	Site Classé	Parenty	Nulle	Nulle	14,58 km	0,0°
14	Motte + Château et ses abords	MH Inscrit		Nulle	Nulle	14,97 km	0,0°
15	Ferme de la Longueroye	MH Inscrit	Longvilliers	Nulle	Nulle	14,99 km	0,6°
16	Ferme et manoir	MH Inscrit	Doudeauville	Nulle	Nulle	15,96 km	0,0°
17	Château de Longvilliers	Site Classé	Longvilliers	Nulle	Nulle	16,54 km	0,0°
18	Eglise Saint-Nicolas	MH Classé		Nulle	Nulle	16,59 km	0,0°
19	Fermette "La Gaverie"	MH Inscrit	Courset	Nulle	Nulle	18,36 km	0,4°
20	Château de Rosamel	MH Inscrit	Frençq	Nulle	Nulle	18,72 km	0,0°
21	Ruines du Château des Lianne	Site Classé	Beaurainville	Nulle	Nulle	6,83 km	0,7°
22	Motte féodale	MH Classé		Nulle	Nulle	7,20 km	0,0°
23	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	MH Classé	Brimeux	Nulle	Nulle	8,06 km	0,4°

24	Eglise (ancienne) du hameau Saint-Vaast	MH Inscrit	Aubin-Saint-Vaast	Nulle	Nulle	9,20 km	0,0°
25	Ancienne Chartreuse Notre-Dame-des-Prés	MH Inscrit	Neuville-sous-Montreuil	Nulle	Modérée	10,40 km	0,0°
26	Site de Montreuil-sur-mer et Val de Canche	Site inscrit	Beaumerie St Martin, Ecuire, La Madelaine sous Montreuil, Montreuil	Modérée	Faible	12,85 km	0,7°
27	Eglise Saint-Wulphy	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,17 km	0,7°
28	Eglise Sainte-Austreberte	MH Inscrit	Montreuil	Nulle	Nulle	12,23 km	0,7°
29	Citadelle de Montreuil	Site Classé		Modérée	Faible	12,53 km	0,7°
30	Cavée St Firmin et rue du Mont Hulin	Site Inscrit		Nulle	Nulle	12,29 km	0,7°
31	Chapelle des orphelins - Musée.	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,30 km	0,4°
32	Hôtel-Dieu	MH Inscrit (parti.)		Nulle	Faible	12,31 km	0,7°
33	Eglise Saint-Saulve	MH Classé		Nulle	Faible	12,35 km	0,7°
34	Maisons adossées aux anciens remparts	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,34 km	0,7°
35	Hôtel du Maréchal d'Acary de la Rivière (ancien)	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,36 km	0,7°
36	Remparts, places et monuments commémoratifs	MH Inscrit		Modérée	Nulle	12,35 km	0,7°
37	Citadelle	MH Classé		Cf. ci-dessus P29		12,58 km	0,7°
38	Sous-préfecture ancien hôtel de Longvilliers	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,47 km	0,7°
39	Ancien hôtel Loysel Le Gaucher	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,51 km	0,7°
40	Hôtel de France	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,59 km	0,5°
41	Maison à pans de bois	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,62 km	0,0°
42	Ferme de l'Abbiette	MH Inscrit		Attin	Nulle	Nulle	13,62 km
43	Château et ses communs	MH Inscrit	Wamin	Nulle	Nulle	11,14 km	0,0°
44	Ferme du Bois-Saint-Jean, ancienne commanderie de l'ordre des Hospitaliers	MH Inscrit		Nulle	Nulle	12,24 km	0,0°
45	Eglise	MH Inscrit	Huby-Saint-Leu	Nulle	Nulle	12,47 km	0,0°
46	Tour de Chaussée d'Hesdin	Site Classé	Hesdin - Marconne	Nulle	Nulle	13,47 km	0,0°
47	Hôtel (ancien)	MH Inscrit	Hesdin	Nulle	Nulle	13,42 km	0,0°
48	Hôtel de Songeat	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,44 km	0,0°
49	Ancien hospice Saint-Jean puis collège des Jésuites	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,47 km	0,0°
50	Maison	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,45 km	0,0°
51	Maison	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,46 km	0,0°
52	Maison	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,46 km	0,0°
53	Abbaye de Saint-André Aux Bois	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,47 km	0,0°
54	Beffroi d'Hesdin	UNESCO		Nulle	Nulle	13,57 km	0,0°
55	Eglise Notre-Dame	MH Inscrit (parti.)		Nulle	Nulle	13,55 km	0,0°
56	Hôtel de ville	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,59 km	0,0°
57	Maison natale de l'abbé Prévost	MH Inscrit		Nulle	Nulle	13,60 km	0,0°

58	Eglise Saint-Sylvin	MH Inscrit	Auchy-lès-Hesdin	Nulle	Nulle	14,68 km	0,0°
59	Vestiges du château des ducs de Bourgogne	MH Inscrit	Le Parcq	Nulle	Nulle	16,97 km	0,0°
60	Eglise Saint-Georges	MH Inscrit	Saint-Georges	Nulle	Nulle	16,99 km	0,0°
61	Ancien couvent des Soeurs Noires	MH Inscrit (parti.)	Vieil-Hesdin	Nulle	Nulle	17,30 km	0,0°
62	Ancien presbytère	MH Inscrit	Teneur	Nulle	Nulle	19,78 km	0,0°
63	Château	MH Inscrit	Tramecourt	Nulle	Nulle	15,21 km	0,1°
64	Château d'Estuval à Vieil-Hesdin	MH Inscrit (parti.)	Auchy-lès-Hesdin	Nulle	Nulle	16,80 km	0,0°
65	Château "Le Lièpvre-du-Val"	MH Inscrit (parti.)	Neulette	Nulle	Nulle	19,34 km	0,0°
66	Château	MH Inscrit	Willeman	Nulle	Nulle	20,38 km	0,0°
67	Eglise Saint-Sulpice	MH Classé		Nulle	Nulle	20,89 km	0,0°
68	Château	MH Inscrit	Humeroeuille	Nulle	Nulle	21,33 km	0,2°
69	Château	MH Inscrit	Humières	Nulle	Nulle	21,65 km	0,0°
70	Eglise Notre-Dame	MH Inscrit	Senlis	Nulle	Nulle	15,90 km	0,0°
71	Eglise Saint-Omer	MH Inscrit	Verchin	Nulle	Nulle	17,38 km	0,0°
72	Station de Pompage de V1	MH Inscrit	Audincthun	Nulle	Nulle	17,40 km	0,0°
73	Château de Verchin	MH Inscrit (parti.)	Verchin	Nulle	Nulle	18,16 km	0,0°
74	Motte féodale	MH Inscrit	Lisbourg	Nulle	Nulle	19,20 km	0,0°
75	Château et moulin à eau de Renty	Site Inscrit	Renty	Nulle	Nulle	14,09 km	0,0°
76	Eglise Saint-Léger	MH Inscrit	Fauquembergues	Nulle	Nulle	17,04 km	0,0°
77	Eglise Saint-Léger ou Saint-Omer	MH Classé	Merck-Saint-Liévin	Nulle	Nulle	19,78 km	0,0°
78	Cimetière	MH Inscrit		Nulle	Nulle	19,79 km	0,0°
79	Château	MH Inscrit	Campagne-lès-Hesdin	Nulle	Nulle	9,44 km	1,1°
80	Abbaye de Saint-André aux Bois	MH Inscrit	Gouy-Saint-André	Nulle	Nulle	10,66 km	1,0°
81	Eglise Saint-Vaast	MH Inscrit	Écuire	Nulle	Nulle	12,69 km	0,0°
82	Motte féodale	MH Inscrit	Buire-le-Sec	Nulle	Nulle	12,79 km	0,8°
83	Eglise Saint-Nicolas	MH Inscrit	Maintenay	Nulle	Nulle	15,24 km	0,0°
84	Moulin à eau et scierie	MH Inscrit		Nulle	Nulle	16,05 km	0,0°
85	Château	MH Inscrit	Airon-Saint-Vaast	Nulle	Nulle	19,42 km	0,0°
86	Abbaye de Valloires (ancienne)	MH Classé	Argoules	Nulle	Nulle	16,68 km	0,2°
87	Eglise de la Nativité de Notre-Dame	MH Classé	Douriez	Nulle	Nulle	16,58 km	0,0°
88	Château	MH Inscrit	Argoules	Nulle	Nulle	16,66 km	0,0°
89	Tilleul sur la place de l'église	Site Classé		Nulle	Nulle	16,67 km	0,0°
90	Gros chêne dans une clairière du bois de Dompierre	Site Classé	Dompierre-sur-Authie	Nulle	Nulle	17,37 km	0,0°
91	Abbaye de Dommartin	MH Inscrit	Tortefontaine	Nulle	Nulle	18,00 km	0,0°
92	Château	MH Inscrit	Dompierre-sur-Authie	Nulle	Nulle	19,18 km	0,0°
93	Château (ancien)	MH Inscrit		Nulle	Nulle	19,18 km	0,0°

## Paysages reconnus

Seuls 2 sites (l'Eglise Saint-Jacques et le panorama depuis la Côte du Bois Moulu) ont des valeurs d'angles verticaux inférieurs à 2°, néanmoins leurs sensibilités s'avèrent peu marquées. Ailleurs, le projet des Magnolias présente une influence visuelle tout aussi peu prégnante, avec des angles verticaux inférieurs à 1° pour tous les sites reconnus et paysages remarquables.

Tableau 68 : ZIV en angle vertical des sites reconnus de l'aire éloignée

N°	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
4	Eglise Saint-Jacques	Tourisme	Sains-lès-Fressin	Nulle	Nulle	7,47 km	1,4°
5	O Jardin Paisible	Tourisme	Fressin	Nulle	Nulle	8,67 km	0,0°
6	Vestiges Château féodal	Tourisme	Fressin	Nulle	Nulle	8,97 km	0,0°
7	Château de Montcavrel	Tourisme	Montcavrel	Nulle	Nulle	9,01 km	0,3°
8	Eglise Saint-Martin	Tourisme	Fressin	Nulle	Nulle	9,11 km	0,0°
9	Eglise Saint-Nicolas	Tourisme	Avondance	Nulle	Nulle	11,22 km	0,4°
10	Château de Recq	Tourisme	Recques-sur-Course	Nulle	Nulle	12,04 km	0,8°
11	Château de Parenty	Tourisme	Parenty	Nulle	Nulle	14,97 km	0,0°
12	Ruines du Château de Longvilliers	Tourisme	Longvilliers	Nulle	Nulle	16,54 km	0,0°
13	Panorama en haut de la Rue de l'Eglise	Panorama	Hubersent	Très faible	–	18,02 km	0,4°
14	Château de Rosamel	Tourisme	Rosamel	Nulle	Nulle	18,72 km	0,0°
15	La Côte du Bois Moulu	Panorama	Aubin-Saint-Vaast	Très faible	–	9,89 km	1,0°
16	La Chartreuse Notre-Dame-des-Prés	Tourisme	Neuille-sous-Montreuil	Nulle	Modérée	10,43 km	0,0°
17	Panorama	Panorama	Bouin-Plumoisson	Très faible	–	11,33 km	0,8°
18	Montreuil, ville patrimoniale	Ponctuel	Montreuil	Modérée	Faible	12,45 km	0,7°
19	Abbatiale Saint-Saulve	Tourisme	Montreuil	Nulle	Faible	12,37 km	0,7°
20	Château de la Calotterie	Tourisme	La Calotterie	Nulle	Nulle	14,59 km	0,4°
21	Jardin du Manoir d'Hénoq	JR	Enocq	Nulle	Nulle	16,68 km	0,0°
22	Jardin des plantes mellifères du Musée de l'Abeille	Tourisme	Bouin-Plumoisson	Nulle	Nulle	11,28 km	0,0°
23	Ancienne commanderie du bois Saint-Jean	Tourisme	Auchy-lès-Hesdin	Nulle	Nulle	12,22 km	0,0°
24	Panorama	Panorama	Auchy-lès-Hesdin	Nulle	Nulle	12,37 km	0,1°
25	Jardin d'Eden	Tourisme	Le Parcq	Nulle	Nulle	15,60 km	0,6°
26	Panorama du Mont Quesnoy	Panorama	Brévillers	Très faible	–	15,84 km	0,6°
27	Eglise Sainte Marguerite	Tourisme	Ambricourt	Nulle	Nulle	16,71 km	0,1°
28	Eglise Saint Germain	Tourisme	Crépy	Nulle	Nulle	18,36 km	0,3°
29	Jardin du Château d'Humeroeuille	Tourisme	Humeroeuille	Nulle	Nulle	21,37 km	0,4°
30	Eglise Saint Thomas-Canterbury	Tourisme	Coupelle-Vieille	Nulle	Nulle	12,39 km	0,0°
31	Eglise Saint-Antoine	Tourisme	Coupelle-Neuve	Nulle	Nulle	12,87 km	0,1°
32	Eglise Saint Nicaise "Notre Dame du Joyel"	Tourisme	Ruisseauville	Nulle	Nulle	13,05 km	0,5°
33	Moulin de Lugy	Tourisme	Lugy	Nulle	Nulle	16,87 km	0,0°
34	Jardins de la Lys	Tourisme	Verchin	Nulle	Nulle	17,29 km	0,0°
35	Château et moulin à eau de Renty	Tourisme	Renty	Nulle	Nulle	14,09 km	0,0°
36	Château d'Hervarre	Tourisme	Hervarre	Nulle	Nulle	18,58 km	0,0°

37	Moulin de Maintenay	Tourisme	Maintenay	Nulle	Nulle	16,05 km	0,0°
38	Jardin des Lianes	JR	Chériennes	Nulle	Nulle	19,69 km	0,0°
39	Abbaye de Valloires (ancienne)	MH Classé	Argoules	Nulle	Nulle	16,68 km	0,2°
40	Jardin de l'Abbaye de Valloires	JR	Argoules	Nulle	Nulle	16,56 km	0,0°

JR : Jardin Remarquable

Tableau 69 : ZIV en angle vertical des paysages remarquables de l'aire éloignée

	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet
	Les Ondulations montreuilloises	Remarquable	—	Très faible	Très faible	0,00 km	1,2°
	La Canche et ses Affluents	Remarquable	—	Faible	Nulle	5,46 km	2,0°
	Haute vallée de l'Aa	Remarquable	—	Nulle	Nulle	11,62 km	0,2°
	Basse vallée de la Canche	Remarquable	—	Nulle	Nulle	12,41 km	0,4°
	Basse vallée de l'Authie	Remarquable	—	Nulle	Nulle	12,15 km	0,7°
	Haute vallée de la Lys	Remarquable	—	Nulle	Nulle	16,98 km	0,4°
	Coteaux sud du Boulonnais	Remarquable	—	Nulle	Nulle	18,53 km	0,0°
	Plateau de Lumbres	Remarquable	—	Nulle	Nulle	20,07 km	0,0°

### Axes de déplacement

Dans l'aire éloignée, les routes et les itinéraires touristiques ne s'orientent de manière générale pas vers le projet. Aussi, ils longent les fonds de vallées et la pente, où les visibilitées sont courtes. La prégnance du projet est nulle.

Sur certains tronçons de routes principales, le projet continuera d'être un élément faiblement prégnant dans le paysage. Il s'agit notamment depuis la **D4221**, la **D142**, la **D930** et la **D1017**. La prégnance du projet diminue ensuite progressivement sur ces axes.

Les autres axes routiers et les itinéraires touristiques ne seront que très faiblement voire nullement impactés.

**Dans l'aire éloignée, la prégnance attendue est faible à des endroits très localisés sinon très faible, voire nulle pour certaines parties du territoire d'étude. Quelques photomontages seront toutefois réalisés, notamment depuis des lieux reconnus ou patrimoniaux.**



## D.II. Zone d'influence cumulée

La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV) cumulée** est une modélisation informatique. Elle reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes actuelles, connues et du projet des Magnolias sur le territoire d'étude. Pour cela, elle prend en compte le relief et les principaux boisements.

Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 avec les données suivantes : relief selon le modèle d'élévation régional MNT GRID du Nord-Pas-de-Calais et IGN BD ALTI 25, boisements issus du MOS des Hauts-de-France avec une hauteur théorique de 10 m. Les masques bâtis et la végétation arborée linéaire (haies de haut jet, alignements d'arbre...) ne sont pas pris en compte. Les parcs et projets éoliens sont issus des données mises à disposition par les services de l'Etat, par Windpower et par Open Street Map. Les positions des machines construites sont recalées selon les photos aériennes de l'IGN. La ZIV est calculée avec un pas de 25 m.

La ZIV cumulée est ici représentée via l'angle vertical du projet calculé pour les parcs existants (construits et autorisés), les projets connus (parc en instruction) et le projet objet de la présente étude, et ce, sur l'ensemble du territoire d'étude. Cet indicateur reflète la **prégnance maximale attendue de l'ensemble du contexte éolien et du projet**, en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

La méthode de réalisation des ZIV est décrit plus précisément au paragraphe A.III-3 ZIV cumulées et saturations visuelles.

### D.II-1. Contexte éolien

Le contexte éolien est dense avec **35 parcs construits, 15 parcs autorisés et 4 parcs en instruction avec avis de l'Autorité Environnementale (AE)**. Ces parcs sont presque tous regroupés au nord-est, ailleurs l'éolien est peu dense.

Ce contexte éolien est pris en compte dans l'analyse des saturations visuelles et des photomontages afin d'étudier la participation du projet aux impacts cumulés (Cf. D.III-3 Carnet de modélisation du projet).

Tableau 70 : Contexte éolien pris en compte dans l'analyse des impacts cumulés

N°	Nom	Etat	Hauteur bout de pale	Nombre de machines	Commune	Distance à la ZIP
1	Epinette	Construit	119,3 m	6	Herly	5,1 km
2	Sole de Bellevue	Construit	120,0 m	5	Rimboval	5,8 km
3	Florembeau	Construit	120,0 m	5	Créquy	7,3 km
4	Sohettes	Construit	120,0 m	5	Créquy	7,4 km
5	Fond Gérome	Construit	120,0 m	4	Fruges	10,1 km
6	Sarfaucry	Autorisé	119,3 m	1	Fruges	10,2 km
7	Mont Félix	Construit	120,0 m	5	Coupelle-Vieille	10,2 km
8	Hérons	Construit	120,0 m	4	Fruges	10,2 km
9	Beaulieu	Autorisé	150,0 m	2	Coupelle-Neuve	10,4 km
10	Trente	Construit	120,0 m	5	Fruges	10,8 km
11	Bois de Crosse	Autorisé	119,3 m	1	Coupelle-Vieille	11,0 km
12	Motte Moulin	Autorisé	115,0 m	2	Coupelle-Neuve	11,2 km
13	Combles	Construit	120,0 m	4	Fruges	11,6 km
14	Fond des Saules	Construit	120,0 m	5	Coupelle-Vieille	11,6 km
15	Sehu	Autorisé	150,0 m	2	Coupelle-Neuve	11,7 km
16	Sainte Anne	Construit	120,0 m	4	Fruges	12,9 km
17	Marquay	Construit	100,0 m	4	Radinghem	13,0 km

18	Le Parquet	Autorisé	149,4 m	3	Verchin, Canlers	15,5 km
19	Fond d'Être	Construit	120,0 m	4	Verchin	15,5 km
20	Bois Sapin	Construit	120,0 m	5	Verchin	15,6 km
21	Fond de Moulin	Construit	120,0 m	2	Ambricourt	15,7 km
22	La Plaine buisson	Autorisé	149,4 m	2	Ambricourt	15,8 km
23	Lisbourg 2	Autorisé	130 à 150m	5	Lisbourg	18,4 km
24	Bois arrachis	Autorisé	149,9 m	2	Crépy	18,9 km
25	Lisbourg	Autorisé	150,0 m	2	Lisbourg	19,4 km
52	Dix Huit	Ayant reçu un avis de l'AE	149,4 m	2	Coupelle-Neuve	10,8 km
26	Renty-Audincthun	Construit	100,0 m	5	Renty	14,1 km
27	Fauquembergues	Construit	100,0 m	8	Fauquembergues, Audincthun	16,1 km
28	Vallée de l'Aa	Construit	125,0 m	4	Saint-Martin-d'Hardinghem, Dohem	18,7 km
29	Vallée de l'Aa II	Construit	150,0 m	4	Saint-Martin-d'Hardinghem, Dohem	18,9 km
30	Mont Maisnil II	Construit	125,0 m	2	Audincthun	19,0 km
31	Mont de Maisnil	Construit	125,0 m	4	Audincthun	19,2 km
32	Chemin Vert	Construit	100,0 m	5	Hézecques	18,8 km
33	Mont Hézecques	Construit	100,0 m	4	Hézecques	19,1 km
34	Vincly	Construit	100,0 m	6	Vincly	19,1 km
35	Rectlinghem	Construit	100,0 m	2	Reclinghem	19,4 km
36	Hayettes	Autorisé	126,5 m	3	Vincly, Bomy	19,5 km
37	Champ des Vingt	Construit	119,3 m	2	Beaumetz-lès-Aire	19,6 km
38	Flaque anettes	Autorisé	119,3 m	3	Hézecques	19,7 km
39	Memont	Autorisé	136,5 m	4	Hézecques	19,9 km
53	Moussières	Ayant reçu un avis de l'AE	180,0 m	4	Matringhem	18,3 km
40	Joyeux développeurs	Construit	156,0 m	12	Buire-le-Sec	10,7 km
41	Bois Morval	Construit	125,0 m	6	Mouriez	12,1 km
42	Extension des Rossignols	Autorisé	125 à 150 m	5	Mouriez, Tortefontaine	12,4 km
43	Masson	Construit	150,0 m	2	Mouriez	12,6 km
44	Vallées	Construit	150,0 m	5	Mouriez, Tortefontaine	13,6 km
45	Rossignols	Construit	125,0 m	3	Tortefontaine	13,7 km
46	Caumont-Chériennes	Autorisé	150,0 m	5,0 m	Caumont, Chériennes	18,8 km
47	Tigny-Noyelle	Construit	120,0 m	3	Tigny-Noyelle	19,5 km
51	Maresqu'eol	Ayant reçu un avis de l'AE	149,7 m	5	Maresquel-Ecquemicourt	9,2 km
54	Buire-le-Sec extension	Ayant reçu un avis de l'AE	156,0 m	1	Buire-le-Sec	11,3 km
48	Mont Huet	Construit	100,0 m	6	Cormont, Lonvilliers	14,8 km
49	Frencq	Construit	107,0 m	1	Frencq	19,7 km
50	Mont d'Ergny	Construit	134,0 m	9	Ergny, Bourthes, Campagnes-lès-Bouloonnais	12,3 km

Sources : Observations terrain 2020-2021, Geoportail DREAL HdF, thewindpower.net

## D.II-2. Impacts cumulés

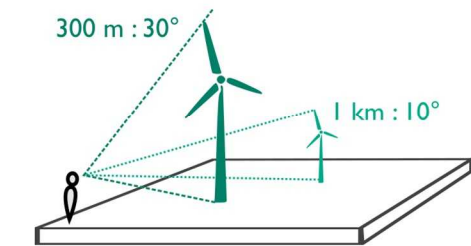
Carte 85 : Zone d'influence visuelle cumulée du territoire d'étude, basée sur le contexte éolien au 16 mars 2021

La Zone d'Influence Visuelle (ZIV) est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude.

Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 au pas de 25m avec les données suivantes :

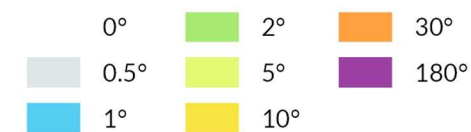
Le relief provient du modèle d'élévation régional MNT GRID du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la BD ALTI 25 (sur le département de la Somme).

- Les bois sont tirés du mode d'occupation du sol MOS de la Région Hauts-de-France les plus récents avec une hauteur théorique de 10m.



Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut

ZIV cumulée en angle vertical



Sources: Scan Express, DREAL HdF, Bd Carthage, BD Alti, observations terrain 2020-2021, thewindpower.net

La Zone d'Influence Visuelle cumulée (carte ci-contre) rend compte de la prégnance maximale de l'éolien avec le projet des Magnolias sur le territoire d'étude.

Celle-ci est dense et prégnante sur des secteurs bien identifiés, comme à l'est le secteur de Fruges, des Vallées de l'Aa et de la Lys et au sud le secteur de Ponthieu et de manière plus isolée au nord Mont d'Ergny et au nord-ouest Frençq-Mont Huet.

S'insérant entre deux secteurs, le parc des Magnolias accentue la prégnance de l'éolien sur une grande partie de l'aire immédiate (angles verticaux supérieurs à 5°). Les grands espaces de respiration à l'ouest avec à la vallée de la Canche et au sud-est à la rencontre des vallées de la Canche et du Ternois sont maintenus.

Le projet s'inscrit entre deux secteurs, au nord-est celui de Fruges et au sud de Ponthieu. Sa participation dans la ZIV cumulée du territoire d'étude est peu significative, sans altérer les grands espaces de respiration.

Les photomontages permettront d'analyser plus finement la covisibilité entre les parcs éoliens et le projet ainsi que les espaces de respiration.

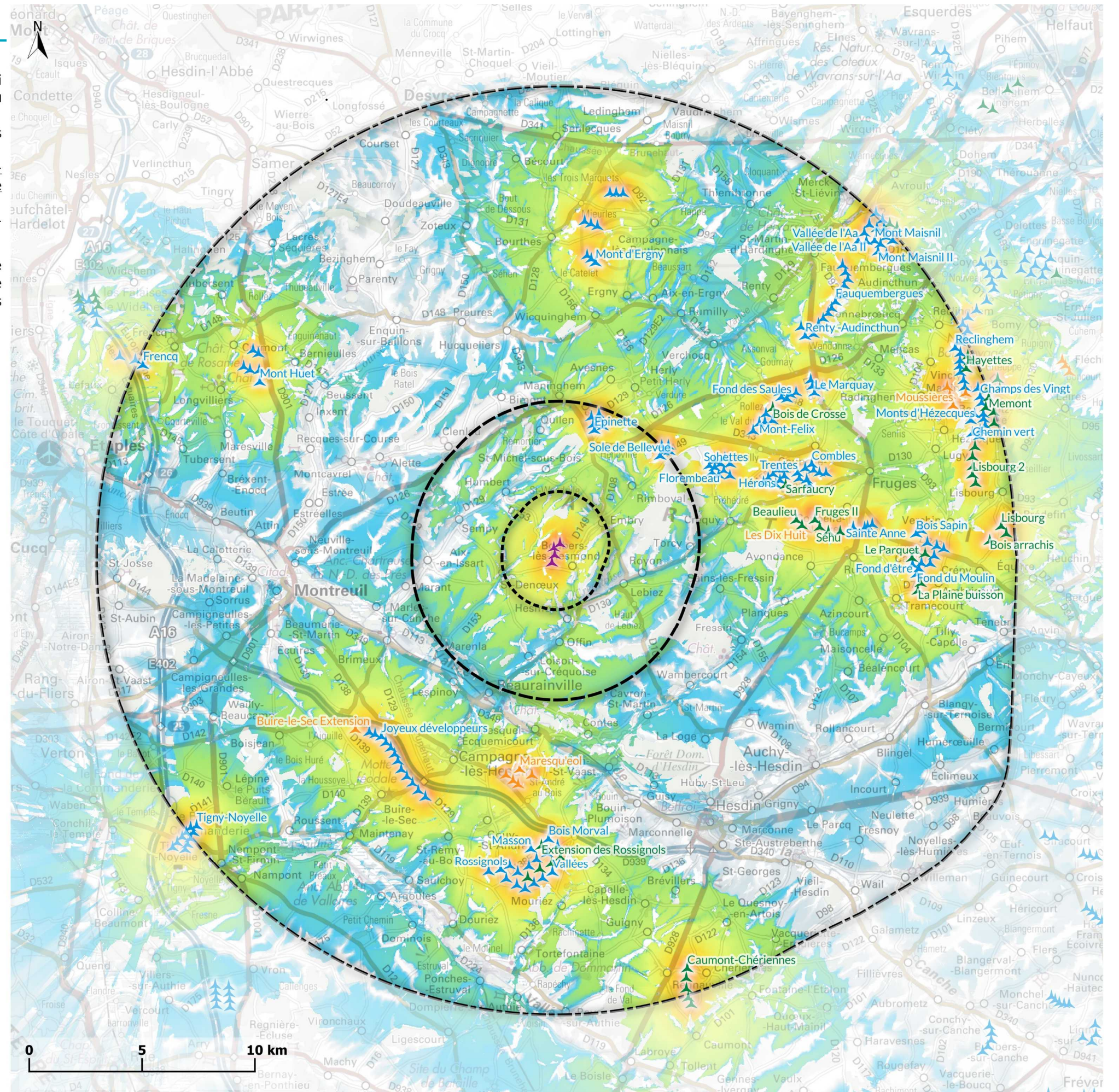
Il reflète la prégnance maximale attendue de l'éolien en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

Aires d'étude

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Parc éolien

- Construit
- Autorisé, non construit
- En instruction ayant reçu un avis de l'AE
- Projet



## D.III. Photomontages et saturation visuelle

### D.III-1. Saturation visuelle

#### Analyse théorique de saturation visuelle

##### RAPPEL METHODOLOGIQUE

La modélisation des saturations visuelles théorique prend comme hypothèse de calcul une vue à 360° de l'éolien autour des lieux de vie. Deux indices principaux sont calculés : l'occupation des horizons par les éoliennes visibles à 5 et à 10km autour du lieu de vie et l'espace de respiration maximale sans éolienne. Les seuils d'alerte retenus sont une occupation des horizons supérieure à 120° et un espace de respiration maximal inférieur à 60°. L'indice de densité sur les horizons occupés dans un rayon de 5km vient compléter l'analyse. (Cf. Tableau 71).

Les espaces de respiration sont calculés entre chaque parc. L'analyse considère la totalité du parc dans l'aire d'étude la plus proche, dès lors qu'une éolienne s'y trouve. La hauteur de l'œil est de 2 m.

Remarque : contrairement à l'analyse des ZIV verticale et horizontale, la modélisation théorique des risques de saturation visuelle ne prend pas en compte les masques visuels, notamment les boisements et le bâti. Le risque est ainsi « surestimé » par rapport aux visibilitées réelles des parcs éoliens.

Le détail des calculs est disponible en annexe au chapitre 0 à la page 358.

A l'analyse des saturations visuelles théoriques s'ajoute la modélisation des saturations visuelles par des photomontages à 360° afin de prendre en compte les masques visuels végétaux et bâtis et ainsi ajuster le risque de saturation visuelle estimé et de sa saturation concrète.

Les impacts visuels du projet et sa participation aux impacts cumulés vont être déterminés via l'étude du risque de saturation visuelle de certains lieux de vie des aires immédiate et rapprochée, ainsi que par un nombre conséquent de photomontages, répartis sur les trois aires d'études.

Le projet a été modélisé avec 3 gabarits, un type Vestas V136 pour l'éolienne E1, un type N148 pour l'éolienne E2 et un type N130 pour les éoliennes E3 et E4

Tableau 71 : Niveau de risque de la saturation visuelle

Condition	Niveau de risque
Aucune éolienne visible	Nul
Des éoliennes sont visibles mais aucun seuil n'est dépassé	Très faible
Un seuil est dépassé	Faible
Deux seuils sont dépassés	Modéré
Trois seuils sont dépassés mais la respiration maximale est supérieure à 60°	Fort
Trois seuils sont dépassés et la respiration maximale est inférieure à 60°	Très fort

Les seuils sont les suivants :

Occupation des horizons supérieures à 120° dans le périmètre 5 à 10 km

Occupation des horizons supérieures à 120° dans le périmètre 0 à 5 km

Respiration maximale inférieure à 90° et supérieure à 60°

Respiration maximale inférieure à 60°

Remarque : les seuils dépassés sont notés en gras. | Réalisation : Enviroscop d'après la DREAL Hauts-de-France & DREAL CVdL

#### Justification des sites d'analyse du risque de saturation visuelle

##### Zone d'influence visuelle horizontale du projet

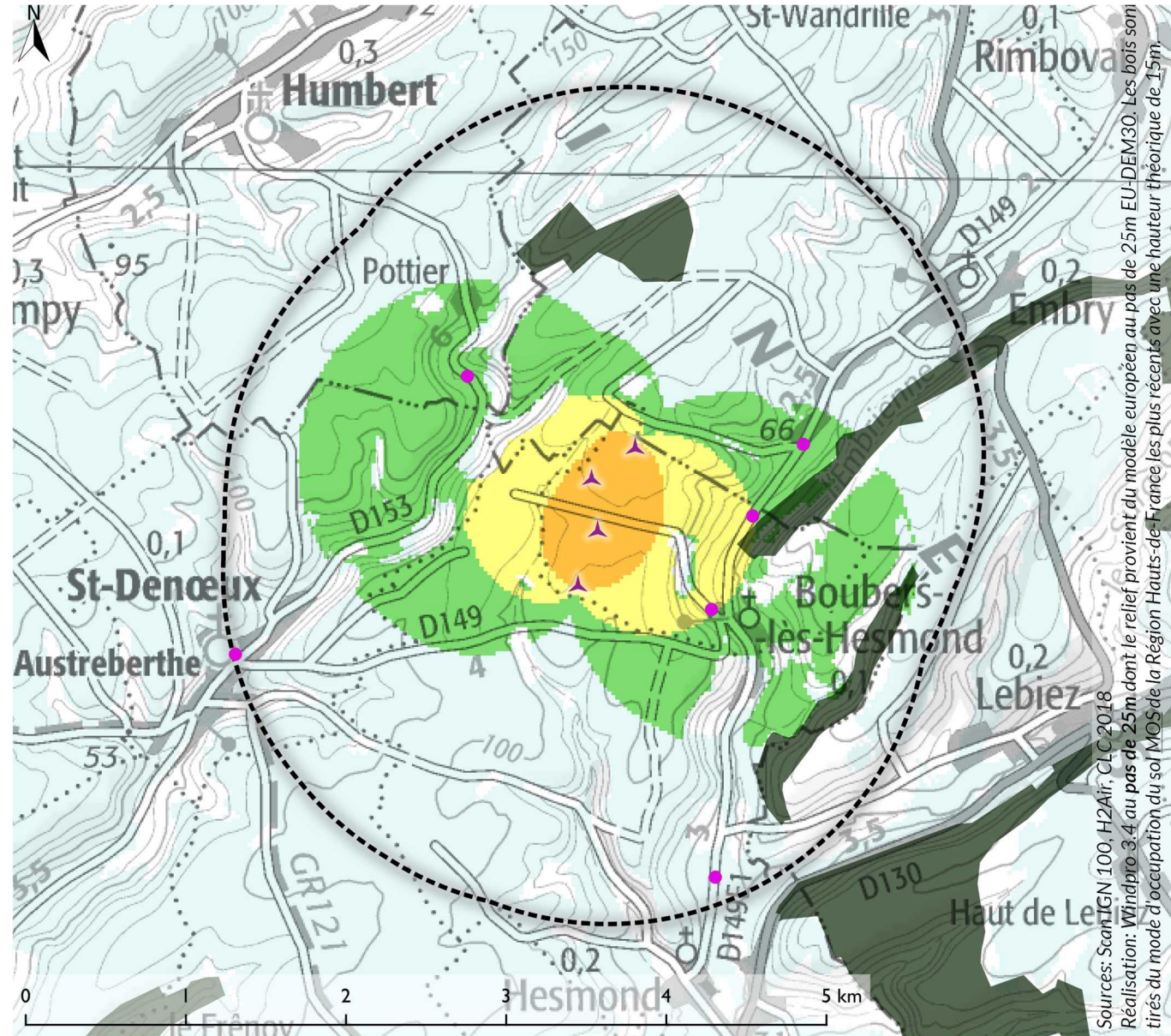
La ZIV en angle horizontal présentée ci-contre reflète l'occupation sur l'horizon attendue du projet des Magnolias dans l'aire d'étude immédiate. La carte montre que l'emprise horizontale du projet sera importante dans l'espace agricole ouvert et aux abords du projet en limite du plateau. Les plus larges emprises horizontales sur des lieux de vie concernent le hameau **Le Gué** (angle de 59,7°) et le village de **Boubers-lès-Hesmond** (angle de 60,3°), soit ceux de la vallée de l'Embrienne les plus adjacents au projet. Pour tous les autres, l'angle horizontal est inférieur à 50°.

L'augmentation et la densification de parcs éoliens sur le territoire d'étude pourraient conduire à des effets de saturation visuelle et d'encerclement des villages. La saturation visuelle correspond aux situations où il y a une occupation totale ou majeure de l'horizon par des parcs éoliens. Les villages présentant une sensibilité de visibilité seront étudiés.

Tableau 72 : ZIV en angle horizontal des lieux de vie du territoire d'étude

Aire	Nom	Type	Sensibilité de visibilité	Distance au projet	ZIV horizontale du projet	Analyse de saturation	Unité paysagère
Immédiate	Le Gué	Hameau	Forte	0,9 km	59,7°	X	Ondulations montreuilloises
	Demilleville	Isolé	Très faible	1,0 km	31,0°		
	Boubers-lès-Hesmond	Village	Forte	1,1 km	60,3°	X	
	Pottier	Hameau	Modérée	1,1 km	45,9°	X	
	Embry	Village	Modérée	1,6 km	0,9°	X	
	Ferme d'en haut	Isolé	Nulle	1,7 km	37,1°		
	Les Communes	Hameau	Nulle	1,8 km	0,0°		
	Hesmond	Village	Modérée	2,6 km	3,2°	X	
	Saint-Denoëux	Village	Modérée	2,1 km	17,9°	X	
Rapprochée	Lebiez	Village	Faible	3,5 km	7,4°		Ondulations montreuilloises
	Humbert	Village	Nulle	3,2 km	0,0°		
	Offin	Village	Faible	3,0 km	0,0°		
	Saint-Michel-sous-Bois	Village	Nulle	3,3 km	0,0°		
	Royon	Village	Très faible	4,0 km	0,5°		
	Rimboval	Village	Nulle	4,2 km	0,0°		
	Loison-sur-Créquoise	Village	Nulle	4,4 km	0,0°		
	Sempy	Village	Nulle	4,5 km	0,0°		
	Hénoville	Village	Faible	4,6 km	4,0°		
	Quilen	Village	Très faible	5,0 km	7,4°		
	Torcy	Village	Nulle	5,7 km	0,0°		
	Aix-en-Issart	Village	Nulle	5,5 km	0,0°		
	Marenla	Village	Très faible	6,1 km	0,0°		
	Beaurainville	Ville	Nulle	5,9 km	0,3°		
	Eloignée	Montreuil	Ville	Faible	4,4 km	0,0°	
Fruges		Pôle	Nulle	13,9 km	0,0°		Haute-vallée de la Lys
Hesdin		Pôle	Nulle	13,5 km	0,0°		Vallée du Ternois

Carte 86 : ZIV horizontale attendue du projet dans l'aire immédiate et lieux de vies sélectionnés pour l'étude des saturations

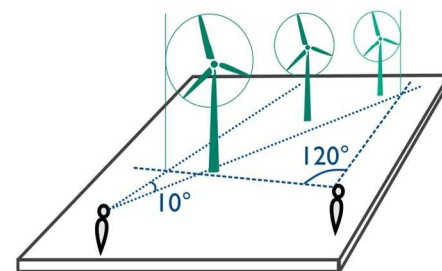


- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- ▲ Projet
- Boisement
- Lieu de vie analysé pour le risque de saturation visuelle

**ZIV du projet en angle horizontal**

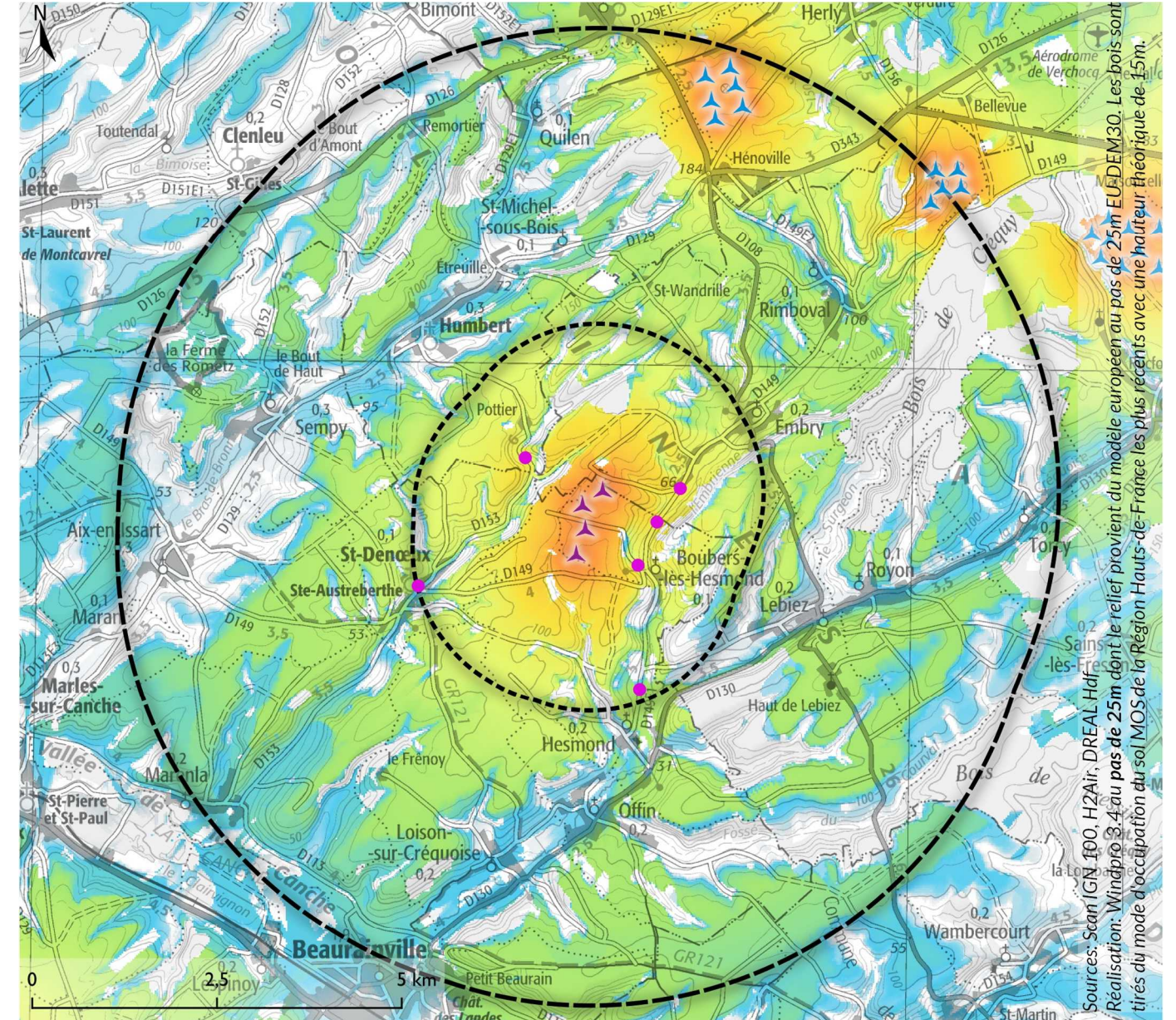
0°		30° - 60°		>120°
0° - 30°		60° - 120°		

La Zone d'Influence Visuelle (ZIV) est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles des éoliennes sur un territoire donné, compte tenu du relief et des principaux boisements. L'indicateur est ici l'angle horizontal maximal des éoliennes (bout de pale) qui reflète l'emprise visuelle du projet.



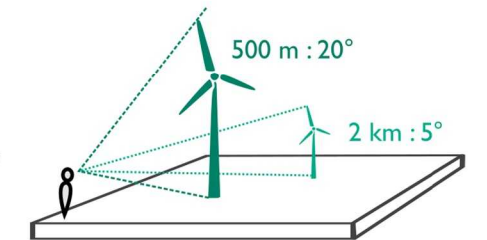
Angle horizontal

Carte 87 : Zone d'influence visuelle cumulée dans les aires immédiate et rapprochée et lieux de vies sélectionnés pour l'étude des saturations visuelles



- Lieu de vie analysé pour le risque de saturation visuelle
- Parc éolien**
- ▲ Construit
- ▲ Projet
- Aires d'étude**
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- ZIV du contexte éolien cumulé en angle vertical**
- 0°  5°
- 0.5°  10°
- 1°  30°
- 2°  180°

L'indicateur de la ZIV est ici l'angle vertical maximal des éoliennes en bout de pale du projet, des parcs construits, autorisés et en instruction avec avis de l'AE. Cette cartographie reflète la prégnance maximale du contexte éolien cumulé.



Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut

## D.III-2. Photomontages

### Justification des points de vue

#### Rappel méthodologique

Les **photomontages** sont des simulations qui ont pour objectif de représenter le projet construit dans le paysage sur des vues représentatives du territoire, pour des éléments identifiés comme sensibles à l'état initial et pour lesquelles la ZIV du projet ou la ZIV cumulée n'indique pas d'absence d'impact.

La méthode de réalisation et d'analyse des photomontages est présentée plus en A.II-4 Analyse des impacts visuels page 8.

L'analyse des impacts visuels par photomontage repose sur deux types de vue : la **vue dite « réelle » à 60°** et la **vue panoramique à 120°**. L'angle horizontal de 60° correspond au champ de vision perceptible consciemment par l'œil humain sans mouvement de tête. Les panoramas à 120° permettent de situer le projet sur un large champ de vision.

L'appareil photo utilisé pour les prises de vue est un reflex numérique plein format équipé d'un objectif à focale fixe 50 mm et d'un GPS intégré. Les panoramiques sont assemblés avec la dernière version du logiciel ICE ou du logiciel HUGIN. Les modalisations sont réalisées avec le logiciel spécialisé Windpro 3.4.

Les prises de vue et les photomontages sont réalisés par Enviroscop.

**49 points de vue sont sélectionnés pour le carnet de photomontages.** Le choix des points de vue répond aux enjeux identifiés dans l'état initial croisés avec la zone d'influence visuelle du projet. Tous les points de vue sélectionnés se situent dans la ZIV du projet afin d'étudier les impacts depuis des lieux où le projet est théoriquement visible. Les points de vue ont également été repartis pour que la majorité des unités paysagères soient représentées.

Le choix des points de vue est explicité dans les figures suivantes. Le tableau reprend le type de paysage ou de patrimoine analysé pour chaque photomontage. **La carte met en rapport les sensibilités de l'état initial ; le projet et sa ZIV ainsi que la localisation des photomontages.**

Tableau 73 : Points de vue sélectionnés pour le carnet de photomontages

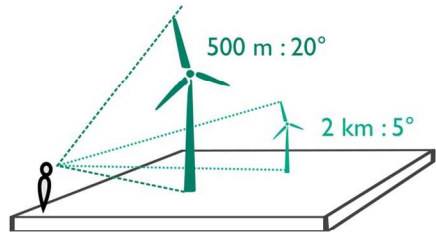
N°	Nom	Distance au projet	Eolienne la plus proche	Aire d'étude	Lieu de vie	Route	Patrimoine	Paysage reconnu	Itinéraire touristique	Eolien	Long.	Lat.	X	Y	Z		
											WGS 84		Lambert 93 (m)				
1	Depuis le plateau, sur la boucle locale "Sept Vallées Ternoises" au nord	0,36 km	E1	Immédiate				Ondulations montreuilloises	Boucle locale "Sept Vallées Ternoises"		1.938	50.487	624562	7043864	133,1		
2	Depuis le plateau, sur la D149 - Vue sur la ZIP	0,30 km	E1		D149							1.935	50.474	624289	7042404	107	
3	Depuis le plateau, sur la boucle locale "Sept Vallées Ternoises" au nord-est	1,14 km	E1								Boucle locale "Sept Vallées Ternoises"		1.951	50.494	625155	7044611	148,4
4	Depuis le plateau, sur la Chaussée Brunehaut au nord-ouest	1,81 km	E2										1.92	50.495	623246	7044690	132,9
5	Depuis la Rue Blanche à Boubers-lès-Hesmond	0,85 km	E4			Village							1.948	50.476	625214	7042523	70,6
6	Le centre-bourg de Boubers-lès-Hesmond	1,14 km	E4										1.952	50.475	625483	7042405	49
7	Depuis la sortie sud du hameau Le Gué, vue vers Boubers-lès-Hesmond	0,86 km	E1			Hameaux							1.952	50.481	625471	7043105	60,7
8	L'habitation isolée de Demilleville	0,98 km	E4			Hameaux							1.943	50.469	624861	7041832	103,2
9	Depuis la sortie sud du hameau Pottier	1,00 km	E2			Hameaux							1.927	50.488	623687	7043983	80,9
10	Sortie nord d'Hesmond	2,03 km	E4				D149E1						1.949	50.461	625237	7040847	40,4
11	Depuis la D130, vue sur la silhouette d'Hesmond	3,20 km	E4	Rapprochée		D149E1			Les bras de Bronne		1.949	50.449	625242	7039603	30,5		
12	Depuis la D130 à Offin, vue sur la silhouette d'Hesmond	3,29 km	E4			Village						1.946	50.448	625047	7039457	28,8	

N°	Nom	Distance au projet	Eolienne la plus proche	Aire d'étude	Lieu de vie	Route	Patrimoine	Paysage reconnu	Itinéraire touristique	Eolien	X	Y	X	Y	Z
											WGS 84		Lambert 93 (m)		
13	Depuis la D149, en sortie sud d'Embry	1,05 km	E1	Immédiate		D149			Les bras de Bronne		1.957	50.487	625788	7043557	69,2
14	Le centre-bourg d'Embry	2,32 km	E1		Village						1.97	50.495	626767	7044669	87,1
15	Depuis l'entrée nord-est, silhouette d'Embry	2,64 km	E1	Rapprochée							1.973	50.497	627047	7044830	92,4
16	Depuis la D108, vue en direction de la Ferme d'en Haut	2,33 km	E1		Isolé						1.974	50.487	627061	7043772	139,1
17	Le centre-bourg de Saint-Denoëux	2,18 km	E4	Immédiate	Village						1.906	50.473	622236	7042244	49,6
18	Sur le parvis église Sainte-Austreberthe de Saint-Denoëux	2,28 km	E4		Village		Eglise Sainte-Austreberthe				1.905	50.473	622139	7042262	58,6
19	Silhouette de Saint Denoëux	2,53 km	E4				Eglise Sainte-Austreberthe				1.902	50.472	621908	7042135	85
20	Depuis le plateau, sur la D149 au sud-ouest de Saint-Denoëux	3,77 km	E4		Village				GR121	Florembeau	1.885	50.468	620719	7041745	93,6
21	Depuis le fond de vallée de la Créquoise à Lebiez	3,09 km	E4	Rapprochée	Village						1.977	50.467	627270	7041581	58,6
22	Sur le haut de coteau de la vallée de la Créquoise à Lebiez	3,50 km	E3		Village						1.984	50.469	627750	7041706	85,2
23	Depuis le fond de vallée de la Créquoise à Royon	3,91 km	E1		Village						1.986	50.471	628383	7042120	61,1
24	Sur la D108, en sortie sud d'Hénoville	4,36 km	E1		Village	D108					1.961	50.522	626210	7047661	183,7
25	Sortie sud de Quilen, en fond de val	4,69 km	E1		Village						1.924	50.526	623613	7048111	98,8
26	Les Ondulations montreuilloises, depuis le plateau au nord de Quilen	5,82 km	E1		Village						1.931	50.537	624089	7049343	174,1
27	Depuis la D153 en limite nord de Marenla	5,57 km		Rapprochée	Village						1.873	50.446	619873	7039370	15,2
28	Depuis le plateau, sur le GR121 au sud-ouest	3,18 km	E4								1.916	50.452	622946	7039837	102,5
29	Les Ondulations montreuilloises, depuis le plateau sur la D108 en direction d'Embry	3,69 km	E1	Rapprochée		D108					1.97	50.513	626798	7046617	176,3
30	Les Ondulations montreuilloises, depuis le plateau sur le GR121 au sud	5,62 km	E4						GR121		1.938	50.427	624104	7037065	99,5
31	Depuis le plateau au lieu-dit « Mont Bart », sur le GR121 à l'ouest	6,14 km	E4						GR121		1.849	50.483	618271	7043401	94,4
32	Depuis la D349, au pied des Remparts de Montreuil	12,17 km	E4								1.766	50.467	612231	7041698	28,5
33	Sur la Promenade des remparts à l'est, vue sur la Chartreuse de Neuville et la vallée de la Canche	12,01 km	E4				Site inscrit et site classé Montreuil				1.768	50.465	612405	7041534	29,8
34	Sur la Promenade des remparts au nord, vue sur la Chartreuse de Neuville et la vallée de la Canche	12,37 km	E4	Eloignée	Ville		Site inscrit et site classé Montreuil et Chartreuse Notre-Dame				1.762	50.467	612029	7041759	42,7
35	Depuis la place Gambetta à Montreuil	12,41 km	E4				Site inscrit et site classé Montreuil				1.763	50.464	612020	7041412	49,8
36	La silhouette de Montreuil, sur le GR121 à l'ouest de la ville	13,66 km	E4						GR121		1.745	50.461	610790	7041144	45,3
37	Au pied du beffroi d'Hesdin, sur la place d'Armes	13,58 km	E4	Eloignée	Pôle		Beffroi d'Hesdin				2.036	50.373	631380	7031024	27,7
38	Depuis le Plateau du Ternois, vue sur la vallée du Ternois et les Ondulations montreuilloises au sud d'Hesdin	15,60 km	E4	Eloignée			Panorama	Vallée du Ternois		Bois Morval - Vallées - Masson - Rossignols	2.037	50.35	631327	7028694	127,2
39	Depuis le Plateau du Ternois, vue sur la vallée du Ternois et les Ondulations montreuilloises au sud-est d'Hesdin	17,57 km	E4		Pôle		Vallée du Ternois et Vallée de la Canche	MH + Unesco			2.059	50.34	632933	7027312	136,2
40	Covisibilité entre les parcs de l'aire rapprochée depuis la D343, au nord-est	6,80 km	E1							Sole Bellevue	2.005	50.531	629324	7048580	196,5
41	Depuis le plateau sur la D155, en direction de l'ouest vers les Ondulations montreuilloises et Torcy	7,21 km	E1	Eloignée							2.043	50.485	631954	7043469	156,6
42	Depuis le plateau sur la D928, en direction de l'ouest vers les Ondulations montreuilloises	11,06 km	E1			D928					2.086	50.45	635117	7039681	127,7
43	Depuis le GR121, sur les hauteurs du Mont Huet	14,72 km	E2						GR121		1.758	50.549	611818	7050935	98,4
44	Depuis le plateau sur le GR123, au sud-ouest d'Aubin-Saint-Vaast	9,71 km	E4	Eloignée					GR123		1.945	50.39	624927	7032981	100
45	Covisibilité des parcs éoliens depuis la D343	9,13 km	E1	Eloignée						Sohettes-Florembeau	2.054	50.525	632737	7047969	181,2
46	Depuis la Motte féodale à Buire-le-Sec, au sud-ouest	12,83 km	E4	Eloignée			Motte féodale	Motte féodale		Joyeux développeurs	1.834	50.382	616869	7032255	82,7
47	Panorama sur la vallée de la Canche depuis la Côte du Bois Moulu	9,83 km	E4	Eloignée				Panorama - Vallée de la Canche			1.958	50.389	625949	7032971	84,9
48	Panorama sur la vallée de la Canche depuis les hauteurs de Bouin-Plumoison	11,36 km	E4								1.984	50.38	627639	7031787	70
49	Depuis le panorama de Lacres en haut de la rue de l'Eglise, au nord-ouest	18,06 km	E2	Eloignée							1.753	50.595	611627	7056089	124,2

Carte 88 : Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire immédiate

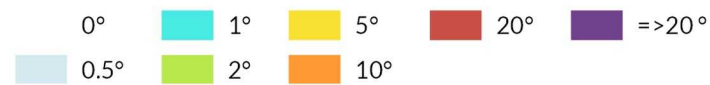
La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude. Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 au pas de 25m avec les données suivantes :  
 Le relief provient du modèle d'élévation régional MNT GRID du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la BD ALTI 25 (sur le département de la Somme) au pas de 25m.  
 Les bois sont tirés du mode d'occupation du sol MOS de la Région Hauts-de-France les plus récents avec une hauteur théorique de 10m.

Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut



Il reflète la **prégnance maximale attendue du projet** en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

**Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical**



**Aires d'étude**

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

**Parc éolien**

- Projet

**Itinéraire touristique**

- Boucle locale vélo
- Boucle locale
- GR

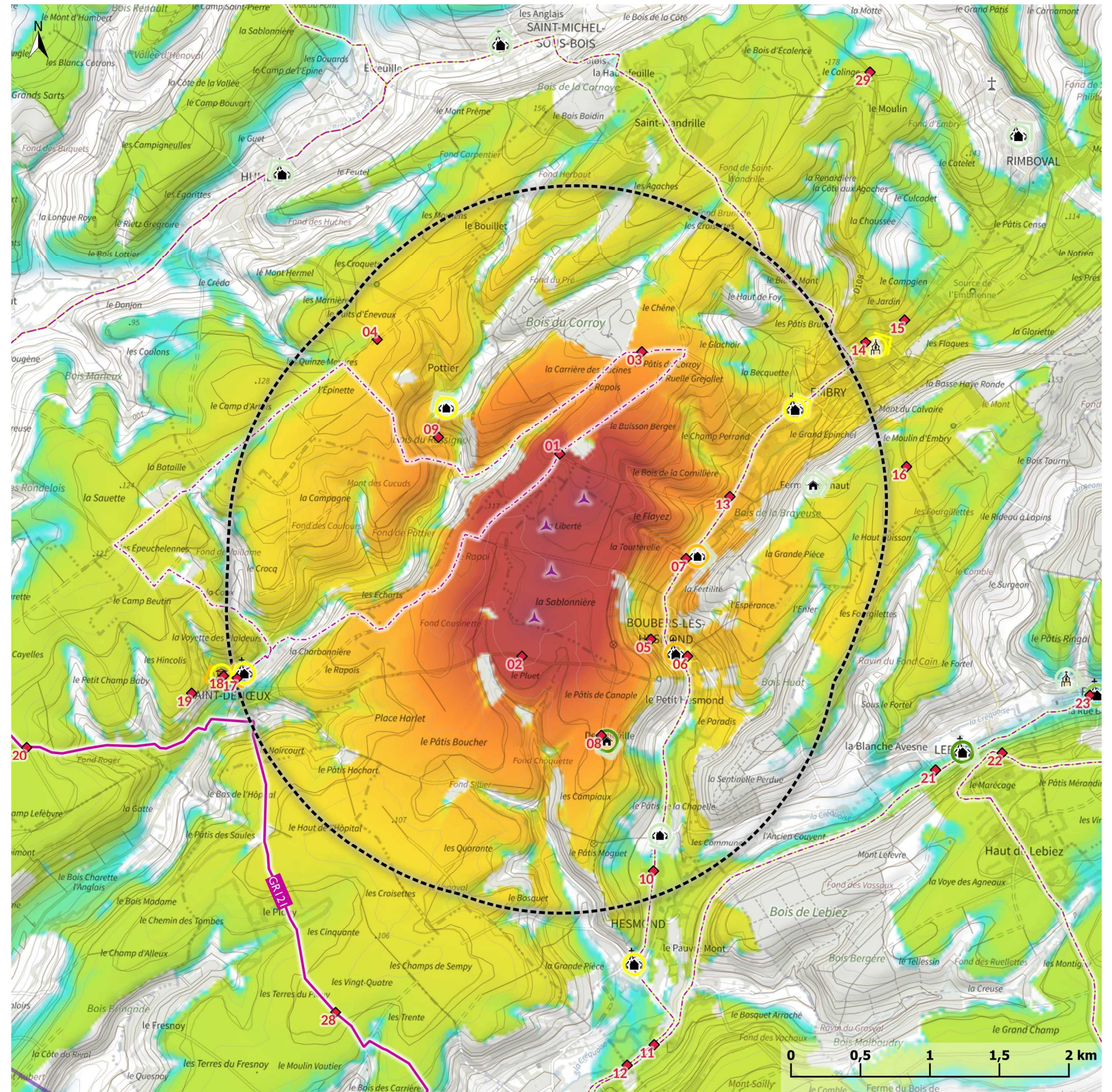
**Patrimoine et paysage reconnu**

- Monument historique
- Site de mémoire
- Eglise ou abbaye
- Ensemble paysager remarquable

**Type de sensibilité**

- Visibilité
- Covisibilité

**Niveau de sensibilité**



Volet paysager du Parc éolien des Magnolias

Sources: Scan IGN, BD Alti, DRAC et DREAL HdF, Atlas des Paysages de la Somme et du Pas-de-Calais, France Rando, H2Air

Carte 89 : Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire rapprochée

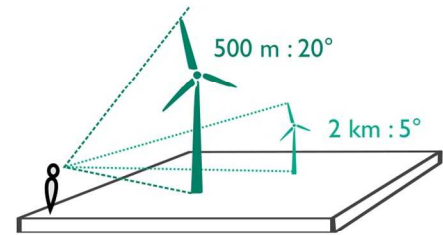
La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude.

Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 au pas de 25m avec les données suivantes :

Le relief provient du modèle d'élévation régional MNT GRID du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la BD ALTI 25 (sur le département de la Somme) au pas de 25m.

Les bois sont tirés du mode d'occupation du sol MOS de la Région Hauts-de-France les plus récents avec une hauteur théorique de 10m.

Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut



Il reflète la **prégnance maximale attendue du projet** en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

**Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical**



**Aires d'étude**

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

**Parc éolien**

- Projet
- Construit

**Itinéraire touristique**

- Boucle locale vélo
- Boucle locale
- GRP
- GR

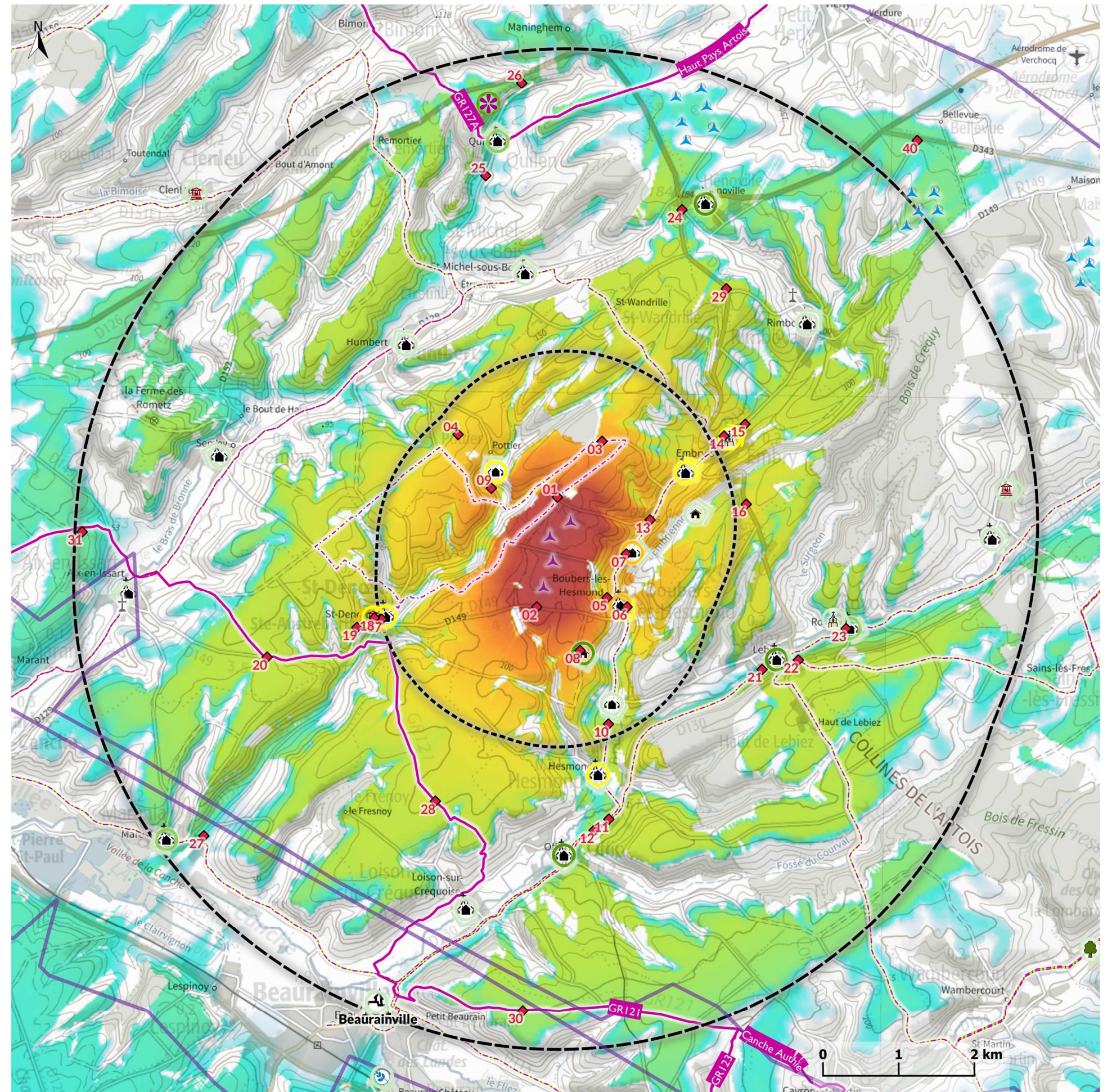
**Patrimoine et paysage reconnus**

- Site classé
- Monument historique
- Site de mémoire
- Panorama
- Eglise ou abbaye
- Site naturel
- Ensemble paysager remarquable

**Type de sensibilité**

- Visibilité
- Covisibilité

**Niveau de sensibilité**



Sources: Scan IGN, BD Alti, DRAC et DREAL Hdf, Atlas des Paysages de la Somme et du Pas-de-Calais, France Rando, H2Air



Carte 90 : Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire éloignée

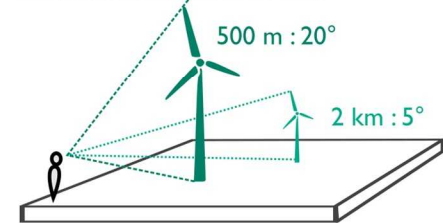
La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude.

Elle est réalisée via le logiciel spécialisé **Windpro 3.4** au pas de 25m avec les données suivantes :

Le relief provient du modèle d'élévation régional **MNT GRID** du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la **BD ALTI 25** (sur le département de la Somme) au pas de 25m.

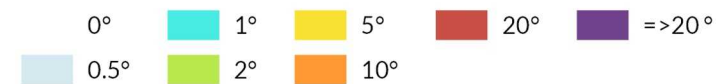
Les bois sont tirés du mode d'occupation du sol **MOS** de la Région Hauts-de-France les plus récents avec une hauteur théorique de 10m.

Exemple d'angle vertical perceptible pour une éolienne de 180 m de haut



Il reflète la **prégnance maximale attendue** du projet en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

**Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical**



**Aires d'étude**

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

**Parc éolien**

- Projet
- Construit
- Autorisée
- En instruction avec avis de l'AE

**Itinéraire touristique**

- Boucle locale vélo
- Boucle locale
- Véloroute
- GRP
- GR

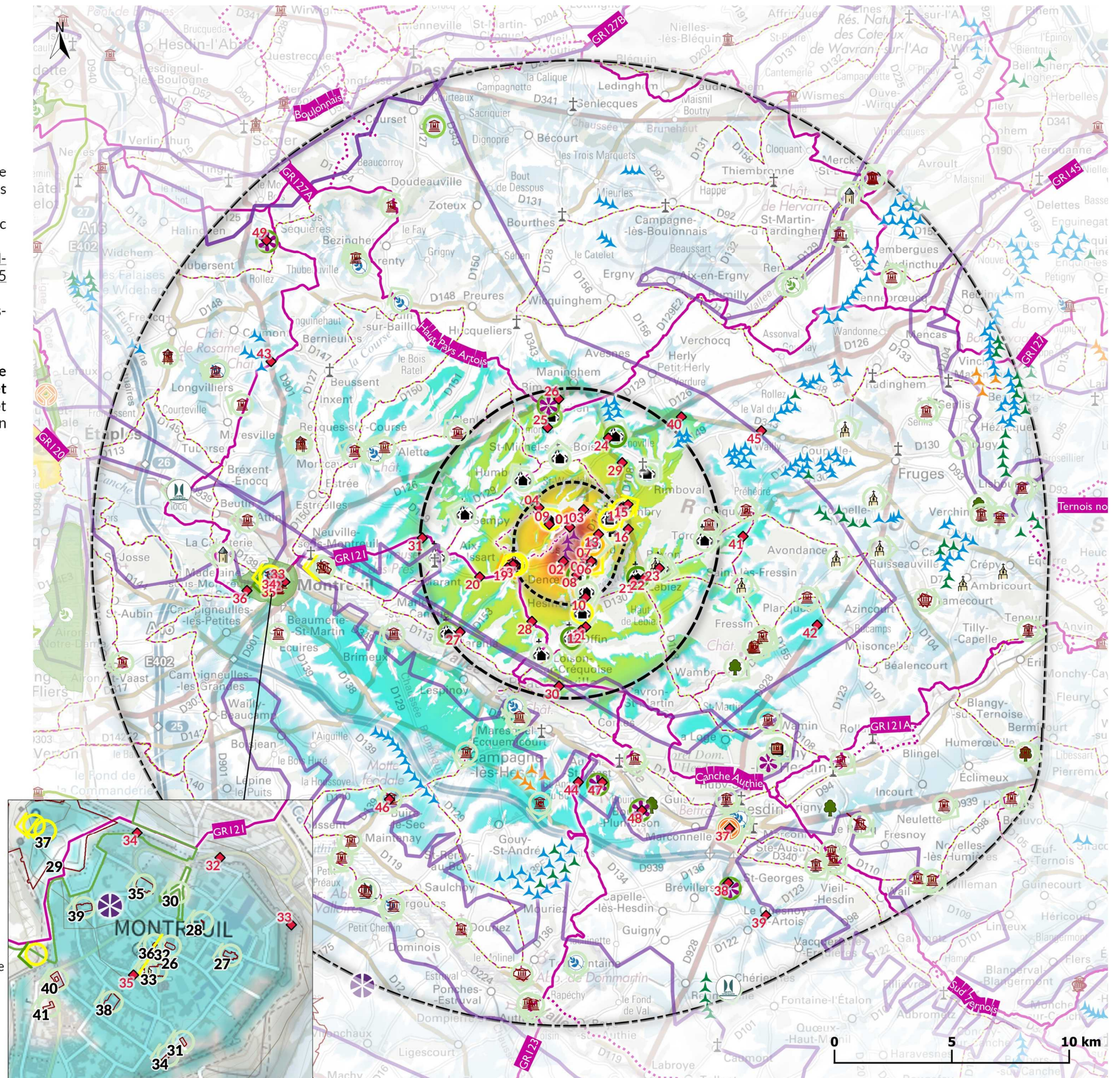
**Type de sensibilité**

- Visibilité
- Covisibilité

**Patrimoine et paysage reconnus**

- Site classé
- Site inscrit
- Site patrimonial remarquable
- Monument historique
- Site UNESCO
- Projet de site UNESCO
- Site d'intérêt ponctuel
- Jardin remarquable
- Site de mémoire
- Panorama
- Château ou forteresse
- Eglise ou abbaye
- Site archéologique ou ruine
- Site naturel
- Autre site touristique
- Ensemble paysager remarquable

**Niveau de sensibilité**



Sources: Scan Express 250, BD Alti, DRAC et DREAL HdF, Atlas des Paysages de la Somme et du Pas-de-Calais, France Rando, H2Air

### D.III-3. Carnet de modélisation du projet

#### Axes dynamiques ou touristiques de l'aire immédiate

#### Photomontage n°1 – Vue à 120° : Depuis le plateau sur la boucle locale des « Sept Vallées Ternoises » au nord

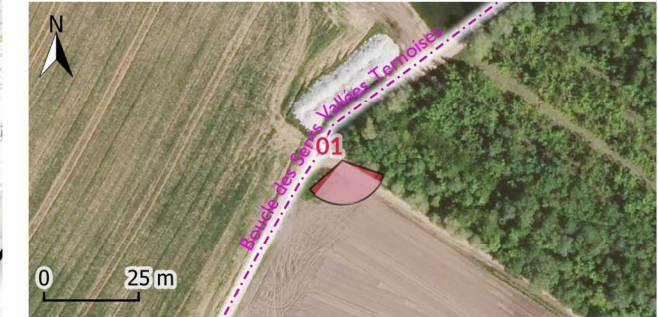
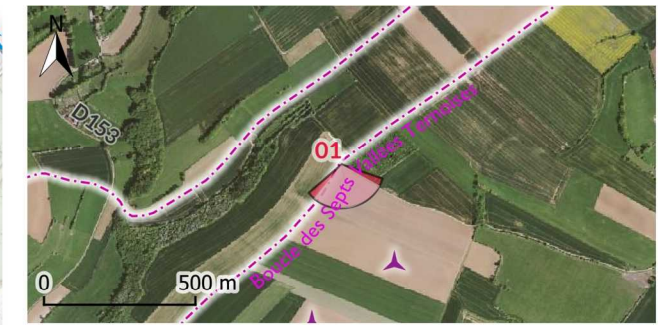
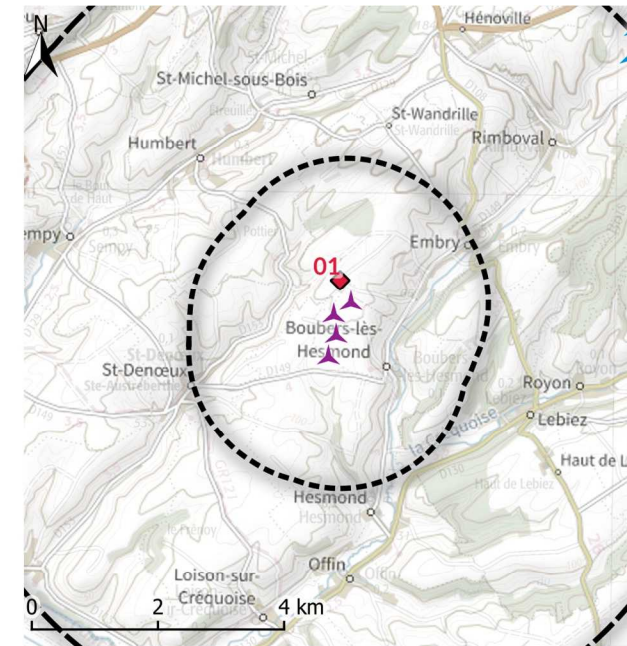
**ETAT INITIAL :** Ce point de vue se localise sur la boucle de randonnée locale des « Sept Vallées Ternoises » à moins de 500m au nord du projet et offre une vue de plateau. L'horizon du plateau agricole est animé sur les lointains par des linéaires boisés, accompagné ponctuellement de parcs éoliens. L'alignement de l'ensemble Tortefontaine-Mouriez ou certaines éoliennes des Joyeux Développeurs émergent de la végétation mais restent cependant peu prégnants.

**IMPACTS VISUELS DU PROJET :** Les 4 éoliennes du projet sont visibles en pied. Dans cette vue dynamique, elles s'agencent sur deux plans, E1 à gauche au premier plan, puis E2, E3 et E4 équidistantes sur une ligne en quinconce. L'implantation est à l'échelle de ce paysage ouvert. Les impacts visuels sont faibles.

**IMPACTS CUMULES :** Les parcs de Tortefontaine et de Maresqu'éol entrent en covisibilité avec le projet. Cependant, ils s'insèrent dans le lointain. Les impacts cumulés sont faibles.

Bien que toutes les éoliennes du projet soient visibles, elles présentent un rapport d'échelle cohérent avec le paysage du plateau et sont bien lisibles. L'impact est faible.

Du fait de l'éloignement des autres parcs très peu visibles à l'horizon, les impacts cumulés sont faibles.



#### Aires d'étude

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

#### Parc éolien

- Projet
- Construit

#### Photomontage

- Localisation du photomontage
- Cadrage à 120°
- Cadrage des vues réelles 2\*50°

#### Itinéraires touristiques

- Boucle locale

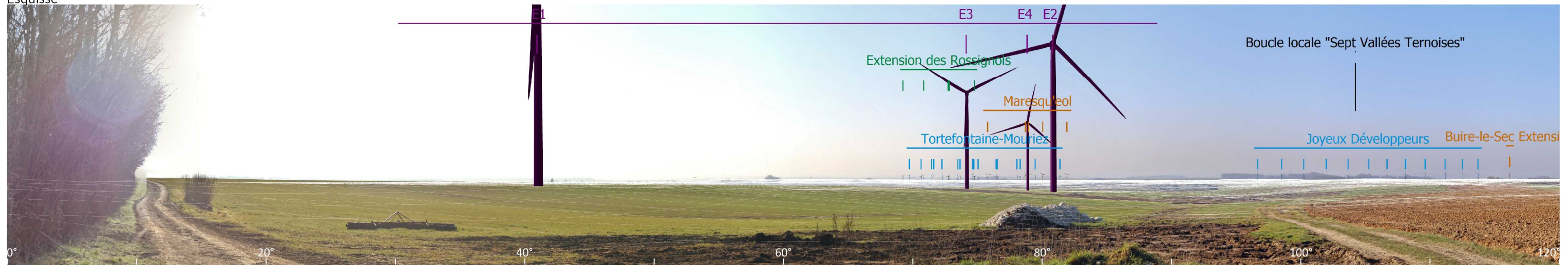
#### Caractéristiques de la prise de vue

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°01	624562	7043864	133.1m	02/03/2021 10:03	Clair, légère brume

#### Position et visibilité du projet

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E1 à 0.4 km	E4 à 1.2 km	4 éoliennes visibles en pied

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3



**Photomontage n°2 – Vue à 120° : Depuis le plateau, sur la D149 – Vue sur la ZIP**

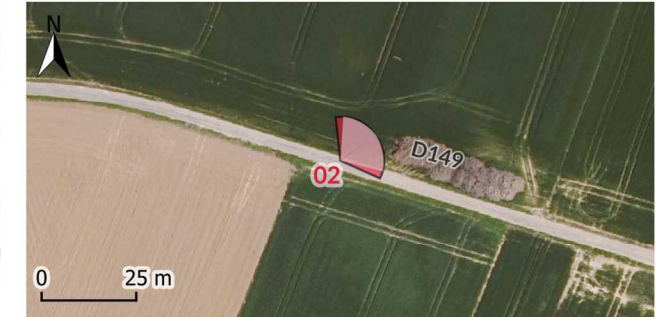
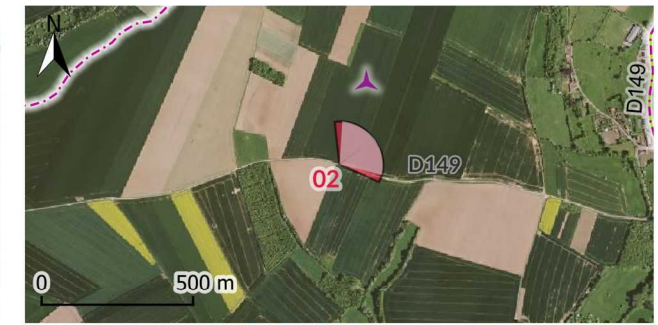
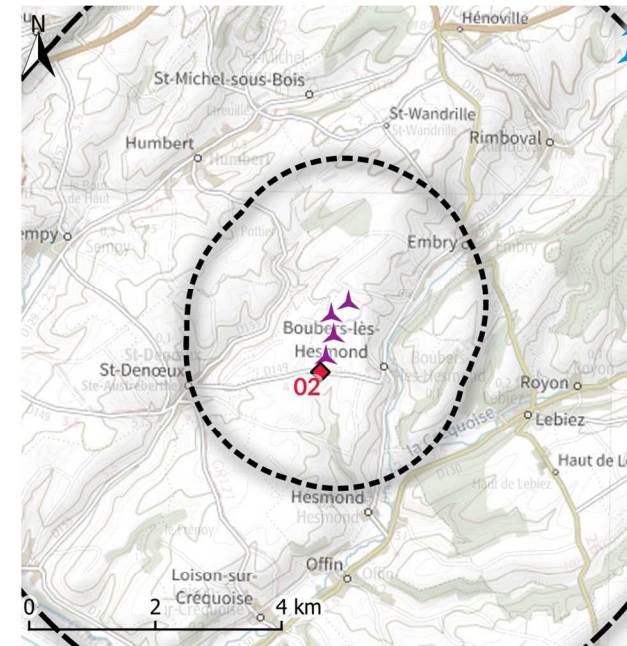
**ETAT INITIAL :** Ce point de vue se localise sur la route locale D149 à moins de 500m au sud du projet. Les perceptions sont dominées par une vue de plateau à plateau, sans aucune distinction de la vallée habitée de l’Embrienne. L’horizon du plateau agricole est animé par des linéaires boisés, accompagnés ponctuellement de parcs éoliens qui se devinent dans les lointains. Les premiers parcs du secteur éolien de Fruges émergent de la végétation mais restent cependant peu prégnants.

**IMPACTS VISUELS DU PROJET :** Depuis ce point de vue dynamique, les 4 éoliennes du projet sont visibles en pied, sous forme de grappe. Elles restent à l’échelle du paysage de plateau perçus, sans écrasement. Les impacts visuels sont faibles.

**IMPACTS CUMULES :** Le projet présente une faible emprise horizontale depuis ce point de vue. De plus, il n’engendre pas de brouillage visuel, avec les parcs éoliens très peu prégnants en arrière-plan des liserés boisés. Les impacts cumulés sont très faibles.

**Depuis la D149, les éoliennes du projet sont visibles et présentent un rapport d’échelle cohérent avec le paysage du plateau et sont bien lisibles. L’impact est faible.**

**Du fait de l’éloignement des autres parcs très peu visibles à l’horizon, les impacts cumulés sont très faibles.**



**Aires d'étude**

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

**Parc éolien**

- Projet
- Construit

**Photomontage**

- Localisation du photomontage
- Cadrage à 120°
- Cadrage des vues réelles 2\*50°

**Itinéraires touristiques**

- Boucle locale vélo
- Boucle locale

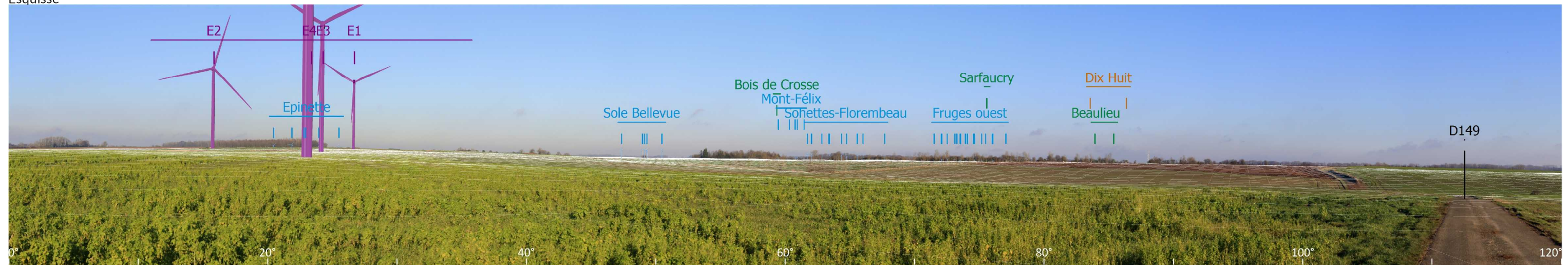
**Caractéristiques de la prise de vue**

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°02	624289	7042404	107m	10/01/2021 15:56	Clair, légère brume

**Position et visibilité du projet**

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E4 à 0.3 km	E1 à 1.2 km	4 éoliennes visibles en pied

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3







VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3



**Photomontage n°3 – Vue à 120° : Depuis le plateau, sur la boucle locale "Sept Vallées Ternoises" au nord-est**

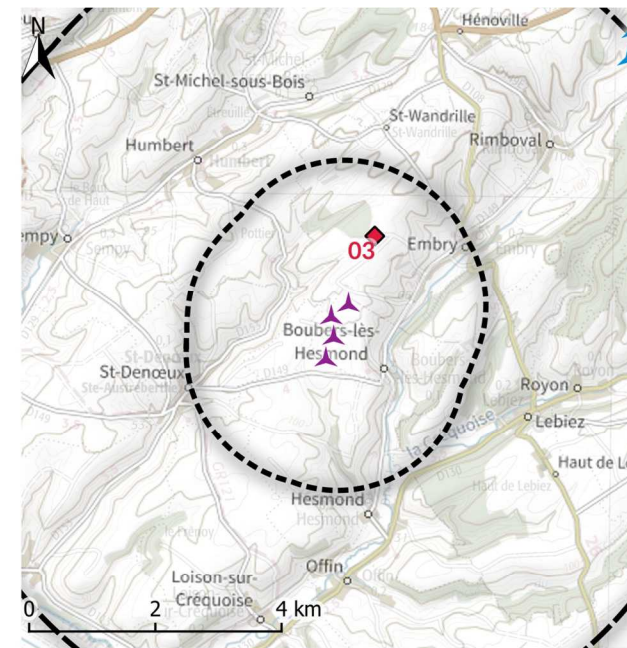
**ETAT INITIAL :** Ce point de vue se localise sur la boucle de randonnée locale des « Sept Vallées Ternoises » au nord-est du projet. Vue de plateau à plateau, les vallées sont perceptibles mais peu visibles. L'horizon se déploie sur le plateau agricole animé d'amas boisés proches ou plus distants, et accompagné de parcs éoliens au lointain. L'alignement des Joyeux Développeurs ou certaines éoliennes de l'ensemble Torte-fontaine émergent de la végétation mais restent cependant peu prégnants.

**IMPACTS VISUELS DU PROJET :** Les 4 éoliennes du projet sont visibles en pied. Depuis cette vue immédiate et dynamique, le parc est alors perçu comme une grappe ; E1, E3 et E4 forment une ligne bien lisible, tandis que E2 marque un décrochage sur la droite. Les éoliennes sont bien proportionnées dans ce paysage ouvert. La différence de rotor des éoliennes du parc n'est pas perceptible. Les impacts visuels sont faibles.

**IMPACTS CUMULES :** L'emprise horizontale du projet est réduite depuis ce point de vue. De plus, il n'engendre pas de brouillage visuel, avec les parcs éoliens très peu prégnants présents en arrière-plan de liserés boisés. Les impacts cumulés sont très faibles.

Depuis le nord-est sur la boucle des Sept Vallées Ternoises, bien que toutes les éoliennes du projet soient visibles, elles présentent un rapport d'échelle cohérent avec le paysage du plateau et sont bien lisibles. L'impact est faible.

Du fait de l'éloignement des autres parcs très peu visibles à l'horizon, les impacts cumulés sont très faibles.



**Aires d'étude**

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

**Parc éolien**

- Projet
- Construit

**Photomontage**

- Localisation du photomontage
- Cadrage à 120°
- Cadrage des vues réelles 2\*50°

**Itinéraires touristiques**

- Boucle locale vélo
- Boucle locale

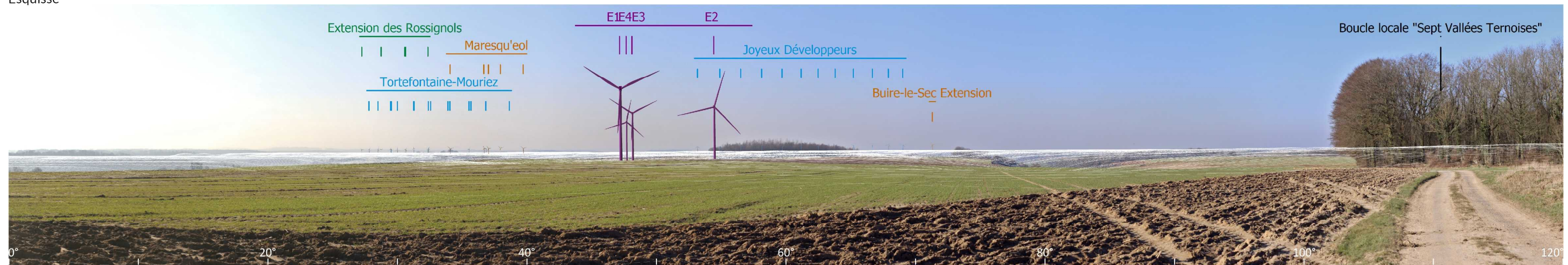
**Caractéristiques de la prise de vue**

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°03	625155	7044611	148.4m	02/03/2021 10:20	Clair, légère brume

**Position et visibilité du projet**

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E1 à 1.1 km	E4 à 2.1 km	4 éoliennes visibles (3 en pied, 1 mât/rotor)

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3

